



GUIDE MUNICIPAL 2024

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

— www.les-pavillons-sous-bois.fr —





Arthurimmo
.com LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

PRÉSENTS DEPUIS **1998**, NOTRE RESEAU 100% **EXPERT** EST
CONSTITUÉ D'UNE ÉQUIPE SUIVANT UNE **FORMATION CONTINUE**.
SPÉCIALISTES EN SUCCESSIONS ET CONSEILS, **NOUS VOUS**
OFFRONS L'ESTIMATION DE VOTRE BIEN.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !



AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman

LIVRY-GARGAN

01 43 84 39 70



AGENCE DE LA GARE

1 place Oissery Forfry

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 48 30 30



RETROUVEZ-NOUS SUR
NOTRE **SITE INTERNET**



**NOS CLIENTS NOUS
RECOMMANDENT !**

Madame, Monsieur,
Chers Pavillonnais,

Comme chaque année, je me réjouis de vous présenter et de vous adresser la nouvelle édition, revue et corrigée, de ce guide municipal qui vous permettra d'accéder facilement à l'ensemble des informations nécessaires pour organiser votre quotidien, et celui de votre famille, au sein de notre belle ville des Pavillons-sous-Bois.

Je vous invite donc à consulter ces quelques pages, ainsi que l'ensemble des rubriques thématiques qui composent ce guide afin de découvrir, ou mieux connaître, l'ensemble des équipements publics municipaux et tous les services publics auxquels chaque Pavillonnais peut avoir accès. Vous y retrouverez également la grande diversité des associations qui constituent notre tissu associatif local, particulièrement dense, sans oublier, naturellement, l'annuaire complet des professionnels de santé qui exercent leur activité sur le territoire communal.

Toutes les données que vous trouverez dans ce précieux guide ont, bien évidemment, été mises à jour afin de fluidifier vos recherches en fonction de vos besoins et pour que vous puissiez avoir accès, rapidement, à des renseignements utiles et pertinents.

Je profite de cet éditto pour remercier très chaleureusement l'ensemble des agents de la ville qui œuvrent, chaque jour, pour vous accompagner dans vos démarches avec beaucoup de professionnalisme et qui portent haut les valeurs du service public. Je reste, vous le savez, ainsi que l'ensemble de mes collègues élus du conseil municipal, à votre entière disposition ainsi qu'à votre écoute.

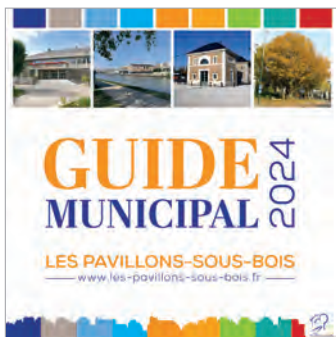
Très sincèrement,

Votre Maire
Philippe DALLIER





<p>► Le Conseil Municipal Le Maire Les Adjointes au maire Les conseillers municipaux délégués Les conseillers municipaux</p> <p>► Les Pavillons-sous-Bois Histoire de la ville Les chiffres de la ville Les jumelages</p> <p>► La ville à votre service Hôtel de ville Maison des services publics Services administratifs</p> <p>► Formalités administratives Déclarations d'Etat civil Documents d'Etat civil Démarches administratives Cimetières</p> <p>► Petite enfance Inscriptions Structures d'accueil</p>	<p>5</p> <p>9</p> <p>12</p> <p>14</p> <p>18</p>	<p>► Scolarité Ecoles Accueils du matin et du soir Etudes dirigées Adresses utiles</p> <p>► Loisirs – sports Accueils de loisirs Centres de vacances Equipements sportifs municipaux</p> <p>► Culture Bibliothèque Conservatoire Espace des Arts Location de salle APJC</p> <p>► Emploi-insertion Structures d'accueil</p>	<p>20</p> <p>23</p> <p>25</p> <p>28</p>	<p>► Action sociale – solidarité CCAS Seniors Structures d'accueil seniors Associations Service logement Adresses et renseignements utiles</p> <p>► Santé Centre Municipal de Santé Professionnels de santé</p> <p>► Environnement – cadre de vie Navette municipale Stationnement Services techniques - Voirie Urbanisme Le Grand Paris Grand Est : présentation du territoire Grand Paris Grand Est : assainissement Collectes des déchets - Plan des collectes</p> <p>► Associations</p> <p>► Urgences</p>	<p>30</p> <p>35</p> <p>39</p> <p>48</p> <p>62</p>
---	---	--	---	--	---



► POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Par téléphone : 01 48 02 75 75**
- **Par courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr**
- **Sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr**
- **Par courrier : Monsieur le Maire - Conseiller Départemental**
Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



Lady bigoudi
Coiffure à domicile



*Nathalie à
votre service*

-10%*
de bienvenue

06 09 92 00 23

*pour toute nouvelle cliente sur présentation du journal

Infos légales : Guide municipal édition 2024. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos. - Diffusion : 12000 exemplaires. Dépot légal à parution.
Directeur de la publication : Philippe DALLIER Maire – Conseiller départemental - Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service Communication Hôtel de Ville : Tél. 01 48 02 75 81/08
Infographie Public Imprim – Impression : Imprimerie RAS - Distribution : Champar



Le Maire



Philippe DALLIER

Maire des Pavillons-sous-Bois

Conseiller départemental

Vice-Président de l'Établissement Public Territorial

Grand Paris Grand Est

CONTACT

[Par courrier]

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de Monsieur le Maire
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

[Pour prendre rendez-vous]

Cabinet de Monsieur le Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Directeur de Cabinet : Etienne Bombiero

[Allô Monsieur le Maire]

Tél. : 01 48 02 75 94
Philippe DALLIER **en direct**
Le premier **jeudi** du mois de 18h30
à 20h30 (sauf en août)



Philippe DALLIER
Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseiller départemental
Vice-Président de l'Établissement Public
Territorial Grand Paris Grand Est

Les Adjoints au maire



Yvon ANATCHKOV
Premier Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique,
la Sécurité des bâtiments, la
Délivrance et la reprise des
concessions dans les cimetières.



Katia COPPI
Deuxième Adjointe au maire
déléguée à l'Éducation et aux
Activités périscolaires (3-11 ans)



Marc SUJOL
Troisième Adjoint au maire
délégué à la Voirie et aux
Affaires économiques hors
commerce de proximité



Annick GARTNER
Quatrième Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance
et à la Dépendance



Patrick SARDA
Cinquième Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme
et aux Bâtiments publics



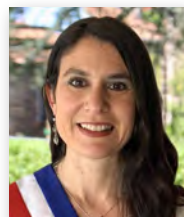
Françoise RAYNAUD
Sixième Adjointe au maire
déléguée aux Affaires sociales
et aux Seniors



Serge CARBONNELLE
Septième Adjoint au maire
délégué aux Finances



Geneviève SIMONET
Huitième Adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



Sabrina ASSAYAG
Neuvième adjointe au maire
déléguée au Développement
durable, à l'Environnement
et à la Propreté de la ville

Pour toute communication avec vos élus : Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Les Conseillers municipaux délégués



Jackie SIMONIN

Conseiller municipal délégué
à la Vie associative et à la Mémoire
combattante



Chantal TROTET

Conseillère municipale déléguée
à l'Insertion, à la Mission locale
et à la Maison de l'emploi



Jean-Marc AYDIN

Conseiller municipal délégué
à la Santé et au Handicap



Yohan NONOTTE

Conseiller municipal délégué
au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)



Mamadou Macinanké DIALLO

Conseiller municipal délégué
au Commerce de proximité et aux Marchés forains

Les Conseillers municipaux de la majorité



Anne-Marie LEPAGE



Thérèse HOUET



Martine BERJOT



Brigitte SLONSKI



Patricia CORN



Nicolas MARTIN



Les Conseillers municipaux de la majorité



Patricia CHABAUD



Xavier CONABADY



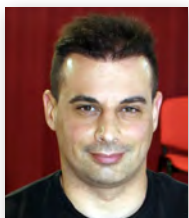
Mélanie PRUNOT



Catherine LOOTVOET



Anissa MEZZI



Cédric GINJA



Kamel GHANES



Astrid GUILLOIS



Lionel DESLANDES



Julie PETRELLA

Pour toute communication avec vos élus. Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Les Conseillers municipaux de l'opposition

Liste Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologistes



Bernard DENY



Jean-François CHLEQ



Sandrine CALISIR

Liste#PavillonsPourVous
LREM



JENNY LEBARD



HISTOIRE DE LA VILLE

1905 :

Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville «Les Pavillons-sous-Bois» est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre, les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé «La Poudrette», disparaissent. Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du XXe siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante, et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

1945 et après :

La ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la ville qui fut édifiée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de



garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce en partie, à une souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la ville et est lui aussi restauré.

De nos jours :

Notre ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un plan local d'urbanisme conçu pour préserver le caractère pavillonnaire de la ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs, de promenades et des équipements publics ont été créés : la Maison des Services Publics Claude Érignac, la Salle de Sports Lino Ventura, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs années avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école, d'un centre commercial et plus récemment une crèche multi-accueil Les Petits Moussaillons.

La Ville en chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2101

Superficie du territoire communal :
287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Population Les Pavillons-sous-Bois

Nombre d'habitants : 24 057
(statistique INSEE)



LES JUMELAGES

[Les Pavillons-sous-Bois/Brackley]



Président : Martine Dubans-Fauris (renouvellement du bureau fin 2023)

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : ajpb.martine@gmail.com

Date de création : 1972

■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Brackley) est de lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association, soutenir et promouvoir toute initiative sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates sont généralement programmées en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- sortie au musée avant les vacances d'été autour d'un thème de préférence anglo-saxon,
- animation du stand au Forum des Associations en fonction du thème annuel,
- sortie d'automne au théâtre ou au cinéma autour d'une œuvre dont le thème ou le créateur provient de préférence du monde anglo-saxon,
- repas annuel au restaurant avant les fêtes de fin d'année,
- repas façon « auberge espagnole » à l'issue de l'AG annuelle.

Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22 000 habitants est située au sud du Northamptonshire sur une superficie de 1685 acres (682 hectares), à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et très accueillantes auberges de tradition.

Site de Brackley Town Council:

<https://www.brackleynorthants-tc.gov.uk/>

[Les Pavillons-sous-Bois/Bragança]



Présidente : Etelvina Da Lapa

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 70 61 78 03 / 06 43 17 08 74

Date de création : 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragança (engagement de jumelage)

Serment de jumelage : 16 mai 1998
à la mairie des Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

■ Activités

Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles : que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions etc. . .

- repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale en mars
- une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai.
- accueil de nos amis Portugais et/ou voyage au Portugal en juin.
- participation au forum des associations
- buffet campagnard pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau
- Fête de la châtaigne en novembre

Présentation de la ville de Bragança

Cette ville de 40 000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université attire, chaque année, 9 000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux hôtel de ville, le Domus Municipalis du XII^e siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



[Les Pavillons-sous-Bois/Ecija]

Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22, allée Robillard - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996

■ Philosophie

Etablir et entretenir tous les échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

A « L'auberge espagnole », le 2^{ème} vendredi de chaque mois

■ Activités

- Echanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol pour adultes (différents niveaux).
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, carnaval, etc...)



[Les Pavillons-sous-Bois/Münstermaifeld Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois] (AFAP)

Président : Brigitte Slonski

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Adresse du siège : Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Date de création : 10 février 2018

Serment de jumelage : 19 octobre 2018 à Münstermaifeld / 3 mai 2019 aux Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

favoriser les échanges culturels, sportifs, scolaires et amicaux entre Les Pavillons-sous-Bois et Münstermaifeld.

■ Activités

Chaque mois, soirée conviviale avec comme thème le cinéma allemand ou une conférence sur un aspect de la vie en Allemagne ou des fêtes traditionnelles allemandes.

Sorties, voyages, excursions.

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40 000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales ; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Münstermaifeld est une petite ville de Rhénanie-Palatinat de 3 400 habitants au riche passé historique. Elle a été créée au Moyen-Âge, comme en témoignent sa superbe église et de nombreuses maisons historiques.

Située au cœur d'une région frontalière, en effet, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique s'y rejoignent, cette petite ville semble destinée à une vocation européenne.

Les massifs volcaniques de l'Eifel, la vallée de la Moselle et du Rhin sont des atouts touristiques et offrent un cadre idéal pour les randonnées, la découverte de lieux culturels, comme le château d'Eitz ou l'abbaye de Maria Laach, sans oublier les excellents vins de cette région comme le Riesling.



HÔTEL DE VILLE



Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Standard : 01 48 02 75 75

Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Facebook : Ville des Pavillons-sous-Bois

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

CABINET DU MAIRE

PHILIPPE DALLIER

MAIRE - CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Bureau n° 1 - Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 04/05

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Rendez-vous avec le Maire et les élus

Directeur de Cabinet : Etienne Bombiero

Tél. : 01 48 02 75 06

Permanence téléphonique de Monsieur Le Maire

Tél. : 01 48 02 75 94

Le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

MAISON DES SERVICES PUBLICS

CLAUDE ÉRIGNAC

Poste de Police municipale

1, allée de Berlin

■ Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston Deferre 93140 Bondy
Tél. : 17 ou 01 48 50 30 00

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex
Tél. : 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

118, rue de la Folie
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8, avenue de Verdun
93140 Bondy
Tél. : 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

Site Internet : www.justice.gouv.fr

■ Palais de Justice

173, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 95 13 93

■ Tribunal d'Instance

1, promenade Jean Rostand
93009 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 96 11 10

■ Médiateur de la République

1, esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 56 11

■ Notaire

Etude Nathalie Seiler
156, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 50 55 55

Office Notarial Sarah Elafssi-Smadja
28, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 02 71

Impôts

Site Internet : www.impots.gouv.fr
Impôts service : 0 810 467 687

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

9, rue Saint Denis
93134 Noisy-le-Sec cedex
Les contribuables particuliers de la Seine-Saint-Denis peuvent joindre leur service des impôts par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, sans interruption, au 0811.90.91.92. Par ailleurs, ils peuvent adresser un courriel à l'adresse suivante : financespubliques93@dgfip.finances.gouv.fr

Autres organismes

■ Service Social du Conseil Départemental

Assistantes Sociales
131-135, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 57 40

■ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300
93018 Bobigny cedex
www.ameli.fr

■ La Poste

18, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h.

Permanences gratuites* :

Consultations juridiques, sur rendez-vous*, au 01 48 02 75 71/72

ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h à l'accueil de l'Hôtel de ville

* (réservées aux Pavillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



SERVICES MUNICIPAUX : VOS CONTACTS

[Accueil : 01 48 02 75 75]

Service municipaux	Localisation	Téléphone	Horaires spécifiques
Direction Générale des Services	Hôtel de ville	01 48 02 75 10	
Etat Civil – Population	Hôtel de ville	01 48 02 75 18/71/72 Fax : 01 48 02 75 19	Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matin selon calendrier. Dates communiquées sur le site internet de la ville.
Education - Jeunesse et Sports	Hôtel de ville	01 48 02 75 83 /30/97/26/28	Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.
Centre Communal d'Action Sociale	Galerie de l'Espace des Arts – 2 ^{ème} étage Place Charles de Gaulle	01 48 02 75 63	
Police Municipale	Maison des Services Publics Claude Erignac	01 48 02 75 37	Horaires de l'accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Service Logement	Galerie de l'Espace des Arts - 2 ^{ème} étage Place Charles de Gaulle	01 72 59 19 21	
Service Environnement - Propreté	Hôtel de ville	01 48 02 75 93/53	
Service Urbanisme	Allée Etienne Dolet	01 48 02 75 39/87	Fermé à l'accueil du public le mardi et le jeudi.
Gestion Technique de Proximité	Hôtel de ville	01 48 02 75 44 /53/91	
Direction de la Communication - Événementiel	Hôtel de ville	01 48 02 75 81/08/19 44	
Bibliothèque municipale	8, allée Robillard	01 48 47 95 54	
Conservatoire municipal Hector Berlioz	77-79, allée Danielle Casanova	01 41 55 17 60	Mardi : de 14h à 18h. Mercredi de 10h à 18h. Vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 18h.
Maison de l'Emploi	Place de la Basoche - 2bis, allée Henri Barbusse	01 48 02 45 39	Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi ouverture à 9h15.
Service de Soins Infirmiers A Domicile - SSIAD	8, allée de Bragance	01 48 02 21 21	
Maintien à domicile	14, allée de Bragance	01 80 60 97 78	



HÔTEL DE VILLE

Service Population-Etat civil Bureau n°14

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18 - Fax : 01 48 02 75 19

De nombreuses procédures sont disponibles en ligne sur le site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr

*Nous vous invitons à rester vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs et prendre l'apparence d'un site officiel (copie du design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, arrivée en tête des moteurs de recherche). De nombreuses démarches administratives sont gratuites (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire,...), pourtant **de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.***

DÉCLARATIONS D'ÉTAT CIVIL

[Naissance]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance

■ Pièces à fournir

- Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité.
- Le certificat d'accouchement délivré par l'autorité.
- L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

[Reconnaissance d'un enfant]

Sur rendez-vous

Elle peut se faire avant ou après la naissance.

Elle concerne uniquement les parents non mariés. Il est préférable que les deux parents soient présents pour faire une reconnaissance conjointe.

■ Où s'adresser

Dans n'importe quelle mairie, de préférence à la mairie du domicile ou du lieu de l'accouchement à venir.

■ Pièces à fournir

- Avant la naissance : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de - de 3 mois.
- Après la naissance : une pièce d'identité, l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de - de 3 mois.

■ Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

[Mariage]

Sur rendez-vous

■ Où s'adresser

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.

Mairie du domicile des parents de l'un des futurs époux.

■ Pièces à fournir

S'adresser directement au service Population - Etat Civil.

■ Délais

S'adresser à la Mairie concernée au moins 3 mois avant la date.

[Décès]

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès

■ Pièces à fournir

- Certificat de décès établi par le médecin qui l'a constaté,
- Livret de famille,
- Pièce d'identité du défunt et du déclarant, livret de famille et tous renseignements d'état civil relatifs au défunt.

■ Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

[Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance]

Démarche réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance.



■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou sur le site internet : préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage]

La démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville.

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou sur le site internet : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de décès]

La démarche est réalisable en ligne sur le site internet de la ville

■ Où s'adresser

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

[Demande de livret de famille]

Le livret de famille ne peut être délivré qu'à son titulaire

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Délivrance automatique lors du mariage et en principe à la naissance du 1^{er} enfant.

Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

[PACS]

■ Où s'adresser

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures qui habitent déjà ensemble pour organiser la vie commune vis-à-vis des tiers. S'adresser au Service Population du lieu du domicile (depuis novembre 2017) ou à son notaire.

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil ou un notaire

▶ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(Informations transmises sous réserve de modifications légales)

[Carte nationale d'identité et passeport]

La présence du demandeur est obligatoire, même s'il s'agit d'un enfant mineur, au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité ou du passeport avec le parent qui a fait la demande.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande de la carte d'identité ou du passeport se fait **uniquement sur rendez-vous**. **Le retrait se fait sans rendez-vous**.

Prédemandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

[Inscription sur les listes électorales]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14 ou demande en ligne

■ Demande en ligne

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

[Copie certifiée conforme]

Uniquement pour les diplômes ou relevés de notes destinés à l'étranger. L'intéressé doit se déplacer à la mairie.

■ Où s'adresser

Toutes les mairies.

■ Pièces à fournir

- Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'administration étrangère.

[Attestation de changement de domicile]

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Les attestations de changement de domicile sont délivrées à des citoyens français et étrangers qui quittent définitivement le territoire.



L'administré doit se présenter personnellement en mairie, AVANT le départ définitif à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

[Attestation d'accueil (moins de 3 mois)]

■ Où s'adresser

Police Municipale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

[Légalisation de signature*]

Les signatures peuvent être légalisées ou certifiées uniquement sur demande d'un notaire ou d'un organisme privé ou d'une administration étrangère, sur demande écrite de cette dernière. Le consulat ou l'ambassade sont alors également habilités à légaliser une signature dans ce cas.

■ Pièces à fournir

- Document à signer devant l'officier d'état civil,
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : les certificats de vie sont signés par le Maire et ne peuvent donc ensuite être remis de suite

**Les notaires sont également habilités à légaliser les signatures.*

[Recensement militaire]

Sur rendez-vous

Obligatoire pour les personnes de nationalité française.

Les personnes devenues françaises entre leur 16^{ème} anniversaire et leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : à compter des 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale).

C'est la première démarche que les enfants peuvent réaliser sans la présence des parents.

■ Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou celui de l'intéressé s'il est marié).
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2^{ème} nationalité.

[Vote par procuration]

■ Où s'adresser

Au commissariat de Police ou Gendarmerie le plus proche ou au tribunal judiciaire.

Commissariat de Police de Bondy

1, rue Gaston Defferre

93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration.
- La présence du mandataire n'est pas nécessaire.
- Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

[Déclaration de chien dit dangereux]

■ Où s'adresser

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile spécifique.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.
- Livre des Origines Françaises (LOF) pour les chiens de 2^{ème} catégorie



Formalités administratives

- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Evaluation comportementale du chien (**réalisée par un vétérinaire agréé**).

[Carte grise]

■ Où s'adresser

Le service carte grise de la Préfecture ne reçoit plus de public. Toutes les démarches sont accessibles en ligne via des téléprocédures :

connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[Permis de conduire]

■ Où s'adresser

Les démarches de permis de conduire évoluent et se font désormais en ligne. Les guichets permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 1er septembre 2017.

■ Site Internet :

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches-administratives>

[Certificat de nationalité française]

■ Où s'adresser

Tribunal judiciaire
Service nationalité
Immeuble l'Européen
Hall A 4^{ème} étage
1, promenade Jean-Rostand
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68

[Extrait de casier judiciaire]

■ Où s'adresser

Casier judiciaire national
107, rue de Landreau
44079 Nantes cedex
Tél. : 02 51 89 89 51

■ Par Internet :

www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance. Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

 www.service-public.fr

 Tél. : 39 39

[Cimetières]



Horaires d'ouverture des cimetières (bureaux fermés le midi de 12h à 13h30) :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 17h
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h30 à 18h
- Le 1^{er} novembre de 8h30 à 18h (en continu)

■ Ancien cimetière

Allée Louis XIV
Tél. : 01 48 48 25 50 - 06 23 94 24 83

■ Nouveau cimetière

Avenue de Rome
Tél. : 01 48 50 08 48 - 06 23 94 24 83

[Achat de concessions, cases de Columbarium, Cavurne]

■ Où s'adresser ?

Bureau n°14 - Hôtel de ville
Service Population – Etat Civil
Tél. : 01 48 02 75 74



Petite enfance : l'accueil des enfants de 0 à 4 ans

[Inscriptions]

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une crèche municipale doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure Les Petits Voyageurs, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus,
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois),
- pièce d'identité des parents.

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil régulier ou occasionnel.

Fermeture : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

[Attribution des places]

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée **par ordre chronologique des**



inscriptions sur la liste. Désormais, les CAMA se réunissent en 3 commissions par an avec **une session au printemps, une en été et une en automne.** Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueil, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date de réception de l'acte de naissance qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel

l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui est utilisée pour établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Le processus d'attribution des places en CAMA évoluera au cours de l'année 2024. Une communication sera réalisée dès que les nouvelles modalités seront effectives.

STRUCTURES D'ACCUEIL

[Structures municipales – Multi-accueil]

■ A Petits Pas

68, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 49 70 07

Accueil collectif pour les enfants de 12 mois à 4 ans.

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel.

Accueil collectif occasionnel, par demi-journée.

■ Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 48 49 98 24

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

■ Les Moussaillons

45-47, avenue Georgette Bach
Tél. : 01 88 50 96 51

Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel de 7h30 à 18h30.

■ Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry
Tél. : 01 48 96 28 11

Accueil collectif régulier à temps complet ou partiel et occasionnel, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école).

[Structure départementale]

■ Crèche Marcellin Berthelot

Allée Marcellin Berthelot
Tél. : 01 71 29 23 26

Accueil collectif, du lundi au vendredi, géré par le département. Pour les enfants de 3 mois à 3 ans ou jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Nouveau : Inscription en ligne sur la plateforme du département : www.macreche.seinesaintdenis.fr



■ Le Relais Petite Enfance : La Parent'aïe

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontres, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

Il accompagne à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées. Le RPE est également un espace de dialogue pour toute personne qui souhaiterait découvrir le métier d'assistante maternelle.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h sans inscription, le LAEP est un lieu anonyme et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé. *Fermeture annuelle : 1 semaine en décembre et 3 semaines en août.*

■ Centre de Protection Maternelle et Infantile PMI

1, allée Louis Calmanovic

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 23 95

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Uniquement sur rendez-vous.



La PMI assure les missions suivantes :

- Accueil, pesées et conseils relatifs aux nouveaux nés,
- Consultations de puériculture, de pédiatrie, de gynécologie, de sage-femme
- Entretiens avec une conseillère conjugale
- Entretiens avec une psychomotricienne

Au sein de la PMI, il existe l'AGMA pour informer les familles sur les modes de garde. L'AGMA est joignable au 01.71.29.23.96

[Association]

■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) APJC

23, allée Etienne Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Courriel : animationsociale@apjc.org

Le lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un membre de leur famille. Il offre un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance.

Ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires) sans inscription. Gratuit et anonyme.



LES ÉCOLES

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville  Tél. : 01 48 02 75 30/97/28/26
Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

La ville est équipée d'un portail famille afin de faciliter, au quotidien, les démarches relatives à la vie scolaire, périscolaire et extra-scolaire des enfants.

Désormais, les inscriptions et les réservations aux centres de loisirs et à la restauration scolaire sont enregistrées en ligne directement via le portail famille. Sur cette nouvelle plateforme, accessible depuis la page d'accueil du site, les parents pourront avoir accès au calendrier des activités de leur enfant et le modifier, si besoin, en fonction des présences et des absences, consulter les factures et régler les paiements en ligne, transmettre des documents...

[L'inscription à l'école]

- L'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans.
- Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont enregistrées à la mairie ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles.
- Les inscriptions aux accueils périscolaires et extra-scolaires, les inscriptions et les réservations à la restauration scolaire au centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires sont à effectuer sur le portail famille.

En cas de besoin, il est possible de se rendre à la mairie auprès de la Direction Éducation - Jeunesse - Sport qui reçoit, informe et accompagne les parents dans les démarches d'inscriptions à l'école.

■ Documents à fournir :

- Documents justifiant de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie d'extrait d'acte de naissance, carte d'identité, passeport...)
- Un document récent justifiant du domicile des responsables légaux et de l'enfant.
- En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Direction Éducation - Jeunesse - Sport

 Bureau n°7 de l'Hôtel de ville  Tél. : 01 48 02 75 28/97/26/30
Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

[Les accueils du matin]

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

[Les accueils du soir]

Dans les écoles maternelles, les accueils du soir fonctionnent à partir de la sortie des classes à 16h30, jusqu'à 19h. Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents. Les inscriptions et les réservations pour les accueils du matin et du soir s'effectuent à la mairie auprès de la Direction Éducation-Jeunesse et Sports.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La pause déjeuner dure 2h, de 11h30 à 13h30. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2300 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

Les inscriptions à la restauration scolaire et les réservations des jours de présence à la cantine sont à effectuer directement sur le portail famille.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuilier
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directeur : Karim Zerouali
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Magali Celton
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Elise Ousset
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directrice : Emmanuelle Lentini

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directeur : Karim Zerouali
Ecole Jean Macé (CP au CM2)	18-22, allée du Colonel Fabien	01 71 89 52 64	Directrice : Bénédicte Roux
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide Briand	01 48 02 47 00	Directrice : Karima Ichou
École Jules Verne	3-5, avenue Georges Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Nadine Gouret
École Robillard (CP au CE1)	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directrice : Emmanuelle Lentini
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette Bach	01 86 78 37 10	Principale : Agnès Ducastaing
Collège Eric Ta-barly	32, avenue Albert Thomas	01 86 78 36 60	Principale : Anne Bartholus
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert Estienne	01 48 48 16 17	Principal : Moshe Mechaly

Lycée professionnel

Lycée Polyvalent Claude-Nicolas-Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Constant Vicard
--	----------------------	----------------	-----------------------------

[Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté]

- Pour les écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99 (numéro du psychologue scolaire)
- Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé et Léopold :
Tél. : 01 48 47 79 62 (numéro du psychologue scolaire)
- Pour l'école Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99



LES ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Patrice Genser - Directrice : Amel Sahli - Maison des Services Publics - Claude-Erignac : 1, allée de Berlin - Tél. : 06 51 08 99 14

Courriel : asp.president@wanadoo.fr / amelasp93@gmail.com

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président : Jonathan Pruvost - Directeur : Franck Esvan-Gauthier

23, allée Etienne Dolet - Tél. : 01 48 02 07 79 - Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org - Public : élèves des classes du CP à la 3^{ème}.

Les actions sont centrées sur l'aide aux devoirs ainsi que sur les activités culturelles citoyennes et ludiques contribuant à l'épanouissement des enfants et des jeunes. **Élémentaires** : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30. **Collégiens** : mardi et vendredi de 17h à 18h30.

Association Troubles et nous

Présidente : Anissa Mezzi - Vice-présidente : Samira Marous

Siège : Les Pavillons-sous-Bois - Courriel : contact.ten@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants se déroulent à la mi-octobre.

Liste des responsables des associations de parents d'élèves année scolaire 2023/2024

Ecoles	Association FCPE
M. LEOPOLD	Mme RAHMOU Myriam - fcpe93margueriteleopold@gmail.com
J. VERNE	Mme CHOUKRADI Ophélie - julesverne.fcpe93@gmail.com
E. FISCHER	Mme DEH Assata - fcpebfcontact@gmail.com
J. V. DAUBIE	Mme ANGLADA Leslie - fcpejulievictoiredaubie@gmail.com
P. BROSOLETTTE	Mme PIDANCE SEAU Ingrid - fcpebfcontact@gmail.com
ROBILLARD	Mme BEN ABDALLAH Inès - fcpe.ecoleroBILLARD@gmail.com
E. TABARLY	Mme BEN ABDALLAH Inès - fcpetabarly93@gmail.com
A. FRANCE	M. HALLAB Sofiane - fcpecolleegeanatolefrance@gmail.com

Ecoles	Liste d'union
FONTENROY	Mme CHICHE Estelle - rpe.ecolefontenroy@gmail.com
Ecoles	Association UNAAPE
MONCEAU	Mme BRITO Paula (GIPE) - monceau@gipelpsb.fr
UNION LOCALE	Mme BRITO Paula (GIPE) - contact@gipelpsb.fr
Ecoles	Listes de parents non constituées en association
J. MACE MATERNELLE	Mme BESUBE Gladys - rap.ecolejeanmace@gmail.com
J. MACE ELEMENTAIRE	Mme RABEL Delphine - parentsjmp2324@gmail.com
MONCEAU	Mme CHERKAOUI Nadia - pa.monceau93@gmail.com

Adresses utiles

Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco - 94010 Créteil cedex
Tél. : 01 57 02 60 00

Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard - 93008 Bobigny cedex
Tél. : 01 43 93 70 50
Courriel : ce.dsden@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan / Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale - 48, boulevard Roger Salengro - 93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 43 30 29 96
Courriel : ce.0931050l@ac-creteil.fr

DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub
27, rue Jules Vallès - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com - nicole.weintraub@wanadoo.fr

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - 93140 Bondy
Tél. : 01 48 47 28 85
Courriel : cio.bondy@ac-creteil.fr

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis Calmanovic - Tél. : 01 71 29 23 95



LOISIRS ET SPORTS

Informations : Direction Education – Jeunesse – Sports : bureau N°7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11 /51/28

[L'accueil de loisirs]

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Depuis le mois de juin 2022, les inscriptions sont réalisables en ligne sur le portail famille accessible depuis le site internet de la ville.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jean Macé	16, allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	12-14, allée Louis Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	16, allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10 / 01 87 01 00 74
École Jules Verne	1-3, avenue Georges Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Accueil des jeunes à partir du passage en 6^{ème} et/ou 12 ans.

Tarif adhésion : 6,50€. Sorties facturées entre 1 et 5€.

Les inscriptions à l'année sont enregistrées sur le lieu d'accueil, salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires, ou directement via un formulaire sur le site de la ville. A chaque début de semaine des vacances scolaires, les jeunes doivent se rendre à la salle Jean Moulin et s'inscrire aux activités de leur choix pour la semaine à venir. Salle Jean Moulin - 140, avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 48 02 75 73 et 06 21 33 18 40 (numéro de portable disponible uniquement pendant les vacances scolaires)

[Association]

■ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 14 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

L'association accompagne les jeunes afin de les rendre acteurs et actrices de leurs temps de loisirs.

La Boussole, espace dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, est un temps d'animation, d'ouverture et d'accompagnement à la construction de projets de formations. Cet espace est ouvert les vendredis de 18h à 20h30.

Tél. : 01 48 02 07 79



SPORTS

Service des Sports - Bureau n° 7 - Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 73

[Équipements sportifs municipaux]

■ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 00 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

Tél. : 01 48 48 12 43 – 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green set, 2 en terre battue)
- 2 courts de tennis extérieurs (en dur)

- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

55, avenue Aristide Briand

■ Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la salle de sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24 - 06 20 09 86 81

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé

53, avenue Aristide Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

Place Charles de Gaulle





CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ - MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE

77-79, allée Danielle Casanova - Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire@lespavillonssousbois.fr



Présent depuis plus de 40 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants. Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival Voix Mêlées ainsi que le Festival 100 000 Watts (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles).

Les préinscriptions et réinscriptions sont enregistrées du 1^{er} au 30 juin. La validation des inscriptions se déroule lors de la dernière semaine du mois d'août.

[Pour les enfants]

■ Éducation artistique et culturelle

Découverte de la musique

La Fabrique à spectacle

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Nouvelle discipline : découverte de la musique

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, saxhorn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec

Voix : chant lyrique

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, chœur

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle

Ateliers de musiques actuelles, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, FM créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

[Pour les adultes]

Les pratiques collectives

Chœur adulte, Big Band, danse

Les pratiques musicales

Instruments

Formation musicale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54 - Courriel : bibliotheque@lespavillonssousbois.fr - Site : lespavillonssousbois.bibenligne.fr



Tout au long de l'année, la bibliothèque, service culturel municipal, vous propose :

- des nouveautés pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que de la presse,
- des animations pour tous les âges,
- des espaces de lecture et de travail,

Le jeudi, les bibliothécaires accueillent ou se déplacent dans les classes et les structures partenaires. L'équipe de la bibliothèque sera heureuse de vous accueillir dans ce lieu ouvert à tous.

La bibliothèque est ouverte au public :

- Mardi et vendredi : 14h-18h
- Mercredi et samedi : 10h-18h en continu
- Fermeture le lundi et le jeudi (réception des classes et structures Petite Enfance)

Inscriptions : Nouveau ! L'inscription est gratuite pour tous, sur présentation d'un justificatif de domicile pour les enfants et les adultes et d'une pièce d'identité pour les adultes.

L'inscription à la bibliothèque vous permet d'emprunter 10 livres, 5 revues et 2 documents numériques pour une durée de 4 semaines. Pour emprunter des livres, il est nécessaire de s'inscrire.

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires sur le site de la bibliothèque ou de la ville.

ESPACE DES ARTS

Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Exposition - Présidente : Catherine Leconte

144, avenue Jean Jaurès - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr - Site internet : espace-des-arts.fr - Billetterie en ligne : Spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Cinéma : <https://billetteriecinema.espace-des-arts.fr/> - Facebook : [@espacedesarts93](https://www.facebook.com/espacedesarts93) / Instagram : [@espacedesarts93](https://www.instagram.com/espacedesarts93)



L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc...

Chaque année, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité, souvent de renommée internationale. Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1.

La salle est classée Art et Essai Label et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants. Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot, située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions chaque année qui donnent une visibilité aux artistes émergents. La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.



LOCATION DE SALLES

Cabinet du maire - Hôtel de ville - Tél. : 01 48 02 75 04/05 - Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr



■ La péniche Le chat qui Pêche

3, allée de Berlin
93320 les Pavillons-sous-Bois

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location :

de 10h à 2h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle.

Tarifs 2024 :

(sous réserve de validation au Conseil municipal)

- Privés Pavillonnais : 800,17 €
- Non-Pavillonnais : 1074,52 €
- Associations locales : 628,72 €

■ Salle Jean-Moulin

140, avenue Aristide-Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Disponible à la location **uniquement pour les syndicats et les associations**. Excepté en juillet et en août - la salle n'est pas disponible pendant la période des vacances scolaires.

Tarifs 2024 :

- Associations locales : 307,43 €
- Syndics (pour 2 heures) : 204,66 €
- Salle du Conseil ou des mariages : 158,39 €

APJC - SPECTACLES ET EXPOSITIONS

23, allée Etienne-Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 02 07 79 - Site : www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Conditions de réservation

Demande de réservation par écrit (au minimum 1 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

Documents à fournir :

- Règlement.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public :

- Montant de l'acompte soit 30 % du prix de la location pour confirmer la réservation.
- Caution dépôt de garantie soit 50% du prix de la location.
- Ménage : soit forfait ménage soit caution ménage.
- Solde soit 70 % du prix de la location à la remise des clés.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30 % restera entièrement acquis à la Commune sauf en cas de force majeure.

Equipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5 m x 5 m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Eclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



LA MAISON DE L'EMPLOI

Place Roger Salengro

2bis, allée Henri Barbusse

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 45 39

Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr

Responsable de la Maison de l'Emploi :

Mickaël Dezalais

Tél. : 06 15 31 40 45

Horaires d'ouverture au public :

9h15-12 h 30 et 13h45-16 h 30

■ Propose aux habitants de la ville, de plus de 26 ans et aux étudiants

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivations.

■ Propose aux entreprises, commerçants et artisans

- **Des actions de recrutement** : aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre** : sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle un entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et / ou formation.

LA MISSION LOCALE

Mission Locale intercommunale Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois Association loi 1901.

Direction : Frédéric DUBUT

Antenne des Pavillons-sous-Bois - Place Roger Salengro

Tél. : 01 48 02 45 39

2bis, allée Henri Barbusse – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Responsable de l'antenne : Mickaël DEZALAIS

Tél : 01 48 02 45 39 - Courriel : accueil@mlgpv-mlidf.org

Sur Facebook : Mission Locale Gagny Villemomble Les Pavillons sous Bois

Sur Instagram : mlgagnyvillemomblepavillons

Horaires d'ouverture au public : De 9h15 à 12 h 30 et de 13h45 à 16h30

■ Qui est concerné ?

Pavillonnais âgé de 16 à 25 ans, non scolarisé, non étudiant.

■ Pour quoi ?

- définir un projet professionnel,
- lever des freins à l'emploi,
- orienter vers un partenaire spécialisé ou un dispositif de droit commun,
- accompagner dans la recherche d'un emploi, d'une alternance, d'une formation,
- rencontrer des employeurs,
- parler de ses problématiques personnelles.

■ Comment ?

Sur rendez-vous et inscription au 01 48 02 45 39.

Selon vos besoins, vos attentes, vos motivations vous serez suivis dans le **PACEA** (Parcours d'Accès à l'Emploi et à l'Autonomie),

le **CEJ** (Contrat d'Engagement Jeunes),

le **PRIJ** (Plan Régional d'Insertion

pour la jeunesse, des référents

de parcours viennent à votre

rencontre et vous suivent

ensuite à la Mission Locale).

Vous pourrez également

bénéficier d'une orientation

vers une formation, un

recrutement, un forum, un

atelier coaching...





ADMINISTRATIONS ET SERVICES EXTÉRIEURS EMPLOI

■ Pôle Emploi

14, rue de la Liberté - 93140 Bondy
Tél. : 39 49
Site : www.pole-emploi.fr

■ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6, quai de Seine - 93210 Saint Denis cedex
Tél. : 01 48 13 27 27

■ APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

51, boulevard Brune - 75689 Paris cedex 14
Tél. : 0 810 805 805
Site : www.apec.fr

■ CCI de la Seine-Saint-Denis

191, avenue Paul Vaillant Couturier - Bobigny
Tél. : 01 55 65 44 44

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste Polissard - Bondy
Tél. : 01 48 47 28 85

■ MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

7-11, rue Erik Satie - 93000 Bobigny
Tél. : 01 83 74 50 00

■ Conseil des Prud'hommes

1/13, rue Michel de l' Hospital - 93008 Bobigny cedex
Tél. : 01 48 96 22 22

■ DIRECTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

1, avenue Youri Gagarine - 93000 Bobigny cedex
Tél. : 01 41 60 53 00

■ Inspection du travail 9^{ème} section

38, rue de la République - 93100 Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 49 20 89 23

■ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés Apatrides

201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. : 01 48 76 00 00

Les marchés forains

■ Marché de Chanzy

Avenue de Chanzy

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

L'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la ville.

■ Marché de la Basoche

Place Roger-Salengro dite « de la Basoche »

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

■ Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la ville c'est un marché couvert.



CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Service de l'Action sociale

Espace des Arts - Galerie 2^{ème} étage

144, avenue Jean Jaurès - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 02 75 47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un Conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations œuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

[Le service Action Sociale]

Espace des Arts -144, avenue Jean Jaurès - 2^{ème} étage - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 48 02 75 47

■ Le service Action Sociale instruit les demandes d'aides légales et facultatives :

- domiciliation des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire,
- réduction des tarifs de cantine et activités périscolaires,
- aide ponctuelle de première nécessité,
- fond de solidarité énergie (EDF, ENGIE),
- fond de solidarité VEOLIA.

Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie), il assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande dans les cas suivants :

- Allocation Solidarité aux Personnes Agées (ASPA),
- Aide aux personnes en situation de handicap (carte mobilité inclusion de stationnement et d'invalidité, allocation adulte handicapée, prestation compensation handicap...),
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH),
- Obligation alimentaire,
- Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Allocation Départementale d'Autonomie (ADPA)

En fin d'année, le service Action Sociale organise un après-midi avec un spectacle et un goûter en faveur des enfants dont les familles sont en difficulté.



CCAS - SENIORS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

■ Service Action sociale

Galerie de l'Espace des Arts – 2^{ème} étage – 144, Avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 02 75 47

■ Maintien à domicile

14, allée de Bragance – 1^{er} étage- interphone CCAS - 93320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél. : 01 80 60 97 78

Le Centre Communal d'Action Sociale propose différents types d'aides et d'activités destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service.

[Maintien à domicile]

Tél. : 01 80 60 97 78

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis, du lundi au vendredi, par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d'assurer des prestations de services ménagers et d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels de la vie quotidienne. La prestation est facturée à l'heure.

Ce service peut être financé par l'ADPA ou une partie peut être prise en charge par les caisses de retraite en fonction des ressources.

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.).

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45, excepté le mardi après-midi. Prendre rendez-vous une semaine à l'avance.

■ Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Une équipe d'infirmières et d'aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour dispenser les soins. Ces interventions se font sur prescription médicale et sont prises en charge par l'Assurance maladie.

Tél. : 01 48 02 21 21

[Action sociale]

Tél. : 01 48 02 75 47

■ Dossier d'aide sociale

Constitution du dossier d'aide sociale dans le cadre d'une prise en charge financière par le département du placement d'une personne âgée en maison de retraite.

■ Forfait Améthyste

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

Le forfait Améthyste du Pass Navigo vous permet d'emprunter les transports en commun sans compter pour un forfait annuel de 48 € maximum. Vérifiez que vous remplissez les conditions de revenus et complétez un dossier.

■ ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

Cette allocation, versée par le Département, est réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie et sous réserve d'une évaluation médicosociale.

Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (ADPA à domicile) ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé (ADPA en établissement).

■ Animations personnes âgées* (sur inscription)

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d'une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d'une journée au printemps et à l'automne.
- Voyage d'une semaine, au printemps en France ou à l'étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.

Tél. : 01 48 02 75 63/47



STRUCTURES D'ACCUEIL

[Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : Le Patio]

Le Patio

6, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

Courriel : lepatio@idf.vyv3.fr

Direction : Isabelle Porchel

Ouverture : lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Objectifs :

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant une simulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques,
- prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacités : 13 personnes par jour

[Résidence Chemin des roseaux]

La résidence dédiée aux seniors, située 67-69 allée du Colonel Fabien accueille 81 logements, allant du studio au T2. Les logements sont proposés à la location aux personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées. L'objectif de cette résidence est de favoriser le bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement.

Conditions d'accès

- Les résidents doivent être retraités.
- L'accès à la location au sein de cette résidence est réalisé en fonction d'un barème et soumis à un montant de ressources.

Les demandes sont enregistrées par le service logement de la ville.

Service Logement

Espace des Arts – 2^{ème} étage – 144, avenue

Jean Jaurès - Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 59 19 21

[Résidence Les Clairières]

Maison de retraite (EHPAD)

50, allée du Chevalier de la Barre

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 00 62

La résidence Les Clairières est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soin adaptés. Implantée dans un quartier pavillonnaire des Pavillons-sous-Bois, à proximité des commerces, elle dispose d'un jardin arboré invitant à la promenade. L'établissement s'élève sur 3 niveaux et propose 70 chambres individuelles ou doubles pouvant accueillir des couples. Ces chambres sont fonctionnelles et équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone, d'une prise télé. Chaque chambre est personnalisable. Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial. L'établissement dispose de chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté. La résidence, dispose d'espaces communs qui permettront aux résidents et à leur famille de se rencontrer et d'échanger entre eux. La résidence est conventionnée au titre de l'aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS)

[Résidence Victor Hugo]

Maison de retraite EPHAD

146, avenue Franklin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 55 89 63 20

La résidence Victor Hugo est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés. Implantée dans un quartier résidentiel des Pavillons-sous-Bois à proximité de la mairie, des commerces et des transports, elle dispose d'espaces verts. L'établissement, moderne et fonctionnel propose 84 chambres individuelles et doubles pouvant accueillir des couples, fonctionnelles et équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone, d'une prise télé. La résidence est dotée d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro-évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté. La résidence est conventionnée au titre de l'aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS)

[Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes]

Résidence Virginie

Allée Virginie - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 29 80

Structure :

Destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes; cette résidence a été créée par l'association l'AIPEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés). La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil Départemental et la DDASS ainsi que par l'association AIPEI et propose un accueil en internat.



LE SERVICE LOGEMENT

Galerie de l'Espace des Arts – 2^{ème} étage - Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 72 59 19 21
Dépôt en ligne de votre demande de logement social : www.demande-logement-social.gouv.fr

[1^{ère} demande de logement social]

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraites.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

[Renouvellement des demandes de logement social]

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

■ Dépôt des dossiers au service Logement

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement.

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

OU

Dépôt en ligne de votre demande de logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

[Le DALO - Le Droit Au Logement Opposable]

Loi du 5 Mars 2007, N° 2007290

Le formulaire doit être retourné, **par courrier uniquement et de préférence en recommandé avec accusé de réception**, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Médiation DALO de Seine-Saint-Denis - TSA 30029 - 93736 Bobigny cedex 9

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

- www.service-public.fr
- www.pref93.pref.gouv.fr



LES ASSOCIATIONS

■ Coup de pouce :

89, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : cp.pavillons@free.fr

Tél. : 06 62 57 09 45

L'association Coup de Pouce est une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux et socioprofessionnels. Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats. Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité et de partage actif. Elle communique des informations, sur les structures municipales et associatives locales et des conseils, comme par exemple, sur l'utilisation des denrées. La boutique alimentaire est ouverte deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

■ Croix-Rouge Française :

Délégation locale

5, allée Henri Barbusse - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

■ Les Restos du Cœur :

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF) - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

■ Secours Catholique :

89, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Ecrivain Public :

APJC – 23, allée Etienne Dolet - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : Permanences sans rendez-vous le mardi de 16h à 19h, le jeudi de 14h à 17h30 et de 18h30 à 20h et le vendredi de 10h à 12h.

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermé le jeudi après-midi

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean Pierre Timbaud - 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 810 25 93 10 - **Site :** www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195, avenue Paul Vaillant Couturier - 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr - **Tél. :** 36 46

■ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen - 5 à 7, promenade Jean Rostand

93000 Bobigny cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1, Esplanade Jean Moulin - 93003 Bobigny cedex

■ Equipe mobile géronto-psychiatrie Camille Claudel Service public

Accompagnement et visites au domicile des personnes âgées de plus de 70 ans du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Accompagnement, évaluation, soutien, coordination, information, orientation.

Tél. : 01 55 89 68 25



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

91, avenue Aristide Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 72 59 19 60 - Fax : 01 48 49 47 65
Courriel : cms@lespavillonssousbois.fr

Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'utilisateur.

Centre de santé polyvalent et conventionné, il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, dentaires et de soins paramédicaux.

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention buccodentaire.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18 h
- Jeudi : 9h-12 h 30/13h30-19 h
- Samedi : 9h-12h

[Offre de soins]

Toutes les consultations se font sur rendez-vous

- **Chirurgien-Dentiste**
- **Médecine générale**
- **Gynécologie**
- **Soins Infirmiers** : sur prescription médicale

[Prise en charge]

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient s'acquitte uniquement de la part non remboursée par la Sécurité Sociale (le ticket modérateur). Afin d'en bénéficier, l'assuré doit se munir de sa carte vitale

Dans les situations suivantes et sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée pour les actes médicaux **(Les frais de prothèse en chirurgie dentaire et en orthodontie ne sont pas concernés)**

Situation	Justificatif à présenter
Bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC)	<ul style="list-style-type: none"> • carte vitale • attestation CMUC
bénéficiaire de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé	<ul style="list-style-type: none"> • carte vitale • attestation ACS
bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • attestation AME
patient pris en charge à 100% au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • carte vitale • attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de moins de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
accident du travail ou d'une maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • carte vitale • volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
patient dont la mutuelle a signé une convention avec la ville	<ul style="list-style-type: none"> • carte d'adhérent • carte de mutuelle à jour

Dans le cas où le patient n'est pas l'assuré social ou s'il ne peut produire les justificatifs, le tiers payant ne pourra être pratiqué et la totalité de l'examen sera à régler par le patient.

Une feuille de soins papier est alors remise pour le remboursement.
Le centre de santé dispose également de conventions avec certaines mutuelles afin de vous permettre la dispense d'avance des frais.

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

[Médecins généralistes]

• **Dr Batard**

7, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 47 18 68

• **Dr Blondeau**

33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 47 78 95

• **Dr Chaumont**

• **Dr Lootvoet**

• **Dr Geerts**

2, boulevard Roy
Tél. : 01 41 55 75 50

• **Dr Faure Ariane**

154, Avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 48 49 70

• **Dr Follezou**

33, avenue Victor-Hugo
Tél. : 01 41 55 50 10

• **Dr Scheinfeld et Dr Brelivet**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62

• **Dr Ton Quoc**

33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 49 97 35

• **Dr Viola**

94, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 34 88

• **Centre de Santé**

93, avenue de Rome
Tél. : 01 86 64 15 34

[Médecins spécialistes]

■ Homéopathie

• **Dr Rotman**

8, allée Lazare Carnot
Tél. : 01 48 50 09 27

■ Psychiatrie

• **Dr Slimanou**

33, avenue Victor Hugo
Tél. : 09 53 19 97 53

■ Mésothérapie

• **Dr Scheinfeld**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 48 10 62

■ ORL

• **Dr Aisenberg**

252, avenue Aritside Briand
Tél. : 01 80 89 57 57

■ Rhumatologie

• **Dr Mage**

126, avenue du Président Wilson
Tél. : 01 48 48 27 91

• **Dr Bouché**

2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 02 04

■ Orthoptie

• **Centre de Santé**

93, avenue de Rome
Tél. : 01 86 64 15 34

[Chirurgiens dentistes]

• **Dr Benaissa Sofian**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44

• **Cabinet dentaire Chanzy - Dentiste
Orthodontiste**

• **Dr Chemia Jonathan**

• **Dr Elbaz Shelly**

• **Dr Chaouat David**

• **Dr Tedgui Gabriel**

35, avenue de Chanzy
Tél. : 01 48 02 02 02

• **Dr El Moheb Mohamad**

148, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 48 63 58

• **Dr Lepont-Kordyl Martine**

2, boulevard Roy
Tél. : 01 55 89 06 60

• **Dr Lussato Barbara**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 50 06 44

• **Dr Mailia Mezi-Kaibi**

24, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 48 75 50

• **Dr Party Philippe**

115, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 48 27 72

• **Centre dentaire Médident
Dentiste - Orthodontiste
Implantologie**

44, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 85 74 55 26

• **Centre dentaire Digimed
Dentiste - Orthodontiste**

**Pédodontiste - stomatologie
Implantologie**

60, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 50 06 32

• **Centre de Santé
Dentiste**

93, avenue de Rome
Tél. : 01 86 64 15 34

[Ambulances]

• **Ambulance Bosphore**

18, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 06 72 47 82 08



[Infirmières-infirmiers]

- **Baudras-Douniol Claire**
- **Jourdain Sylvia**

2, allée de Rosny
Tél. : 06 12 01 34 12

- **Desousa Johnny • Pierens Lucie**

223, avenue Jean Jaurès
Tél. : 06 60 68 20 98

- **Leroy Marine • Monti Rebecca**

7, avenue Arsitude Briand
Tél. : 01 48 48 05 55

- **Cabinet Boritch • Griffit - Dejean**

62 bis, allée Pierre Brossolette
Tél. : 01 48 49 20 82

Boritch : 06 79 72 70 01

Griffit : 06 77 81 67 57

Dejean : 06 32 51 81 30

- **Cabinet Brossolette**

- **Cisse Massi • Kamwa Adeline**

147, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 41 22

[Kinésithérapeutes]

- **Decorce Richard • Rembert François**
- **Roger Vincent**

178 quarter, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 49 67 46

- **Zinetti Catherine**

2, boulevard Roy
Tél. : 01 48 48 77 46

- **Pelage-Jaune Anne**

33, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 49 31 66

- **Soussan Nathalie**

66, allée Emile Zola
Tél. : 01 48 48 53 09

[Osthéopathie]

- **Bouyat Lucie • Marques Séverine • Ghilini Julia**

2, boulevard Roy
Tél. : 01 48 49 57 03/ 07 77 31 53 79

- **Vincent Lucien**

28, allée Pierre Brossolette
Tél. : 06 81 25 62 06

- **Zinetti Anne-Sophie**

2, boulevard Roy
Tél. : 06 60 64 04 92

[Laboratoires d'analyses médicales]

- **Labo. Anal. Médic. Biogroup**

4, avenue de la gare de Gargan
Tél. : 01 55 89 00 90

- **Labo. Anal. Médic. Franklin**

163, avenue Franklin
Tél. : 01 48 02 00 73

[Orthophonistes]

- **Slakmon Carole**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 02 20 49

- **Volckmann Catherine**

42, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 49 25 14

- **Alexandra Jansem**

2, allée de Rosny
Tél. : 01 83 74 24 98

[Pharmaciens]

- **Pharmacie de la Basoche**

123, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 48 48 11 87

- **Pharmacie de Chanzy**

1, avenue de Chanzy
Tél. : 01 48 48 10 64

- **Pharmacie de l'Europe**

112, avenue de Rome
Tél. : 01 48 47 42 97

- **Pharmacie du marché**

3, allée Robillard
Tél. : 01 48 48 18 49

- **Pharmacie La Fourche**

54, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 48 48 12 64

- **Pharmacie Victor Hugo Selarl**

35, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 48 48 19 06

[Podologues, pédicures]

- **Greselin Arnaud**

126, avenue du Président Wilson
Tél. : 01 48 48 50 59

- **Roux Marie-Agnès**

83, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 48 49 76 27

[Psychologues]

- **Caux Catherine**

199, avenue Jean Jaurès
Tél. : 06 99 83 22 66 / 01 48 31 58 08

- **Chmura Sabrina (Neuropsychologue)**

10, passage de la Main Ferme
Tél. : 06 20 86 11 28

- **Sportouch Yaël**

Allée du Garde Chasse
Tél. : 07 66 68 07 09

[Sage-femme]

- **Fenax Christine**

10, allée de Bouvines
Tél. : 06 09 31 17 84

[Diététicien-Nutritionniste]

- **Vattier Florence**

149, avenue Jean Jaurès
Tél. : 07 86 64 68 66

URGENCES après 19h30 :
le 15 ou le 01 48 32 15 15

Pharmacies de garde :
site : monpharmacien.fr



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS

[Associations]

■ Adida 93

Siège social : 31, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat : 86, rue de l'Avenir - 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 60 05 12 83 - Courriel : adida93@free.fr

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél. : 01 48 66 02 11 - Courriel : regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7, allée de Bragance - Tél. : 01 41 55 19 19

■ France – ADOT 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7, rue Claude Debussy - 93150 Les Blanc-Mesnil
Tél. : 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Comité local - Centre Marcel Hanra

49, avenue du Raincy – 93250 Villemomble
Tél. : 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131, avenue Aristide Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 60 14 10

■ Lions Alzheimer - Le Patio

Accueil de jour autonome

6, allée de Bragance - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 49 25 85

■ Retina France

Maladies de la vue

BP 62 - 2 chemin de Cabiroi - 31771 Colomiers cedex

Contact local : Martine Hermanès - Tél. 01 43 10 24 29

Courriel : communication@retina.fr - Site : www.retina-france.asso.fr

[Organismes publics]

■ Centre psychothérapique d'accueil et de crise

13, voie promenade - Bondy (nord) - Tél. : 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21, avenue Léon-Blum - Bondy - Tél. : 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86, avenue Gallieni - Bondy - Tél. : 01 55 89 68 00

41 avenue de Verdun - Bondy (sud) - Tél. : 01 48 48 21 70

[Médecine et institutions vétérinaires]

■ Direction départementale des services vétérinaires

Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean-Rostand 5^{ème} étage - 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 93 60 - Fax : 01 48 96 93 70

Avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 55 20

■ Clinique Vétérinaire Duprat

6, allée Henri Barbusse - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7, avenue Général-de-Gaulle - 94700 Maison-Alfort

Tél. : 01 43 96 71 00 - Service consultations : 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

155 avenue Jean Jaurès - 93535 Aubervilliers cedex

Tél. : 01 49 37 54 54

Identification des carnivores domestiques : <https://www.i-cad.fr/>

Pour joindre I-CAD, plusieurs moyens :

- par téléphone au 0810 778 778
du Lundi au Vendredi de 08h30 à 17h30
- par mail à contact@i-cad.fr
en précisant en objet « urgent – animal perdu »
- via notre site internet www.i-cad.fr,
espace « DETENTEUR » à l'aide de vos identifiants
- via l'application Filalapat (disponible sur tous les stores)
ou le site www.filalapat.fr

■ SPA Gennevilliers

30, avenue Général de Gaulle - 92230 Gennevilliers

Tél. : 01 47 98 57 40



TRANSPORTS

■ Navette municipale

- **Itinéraire** : voir plan de circulation en pages 40
- **Service** : du mardi au vendredi matin et le samedi matin.
- Ne circule pas les lundis, dimanches et les jours fériés excepté le 1^{er} novembre et les dimanches d'élection.
- **Service gratuit**

STATIONNEMENT

■ 1/4 d'heure gratuit

Pour bénéficier du 1/4 d'heure gratuit vous devez vous rendre à l'horodateur et enregistrer votre plaque d'immatriculation et prendre un ticket. Vous pouvez aussi en bénéficier directement sur l'application Easy Park. Le 1/4 d'heure permet aux automobilistes d'accéder aux commerces pour une courte durée en se stationnant gratuitement. Depuis le 1^{er} février 2022, chacun peut, **après avoir enregistré sa plaque d'immatriculation sur l'horodateur** ou sur l'application Easy Park, bénéficier, une fois par jour, de 15 minutes de stationnement gratuit.

Deux possibilités sont offertes :

- La délivrance d'un ticket de stationnement d'une durée de 15 minutes gratuites
- La délivrance d'un ticket de stationnement de 30 minutes minimum dont 15 minutes gratuites.

■ Modalités de paiement du stationnement

- Aux horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application. (modalités affichées sur les horodateurs de la Ville).

■ Évolution des zones de stationnement

Depuis le 1^{er} février 2022, les zones de stationnement sur la ville ont évoluées.

Afin d'éviter le phénomène des véhicules ventouses et faciliter la rotation des véhicules, les zones de stationnements sont limitées à 3h30 et organisées en deux secteurs : orange et rouge.

Zone rouge (quartier Victor Hugo – Chanzy)

- **Stationnement zone rouge** : payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 13h.

- Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août.

Zone orange/ rouge (quartier de la Basoche)

- **Stationnement zone orange** : payant uniquement les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h.
- **Stationnement zone rouge** : payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 13h.
- Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août.

■ Le Forfait Post-Stationnement minoré

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif et éviter le phénomène des véhicules ventouses et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement est de 3h30 pour les deux zones et le FPS est de 45€. Le Forfait Post Stationnement sera minoré, si le contrevenant règle son amende dans les 10 jours suivant la date d'envoi du FPS, celle-ci sera minoré à 33€ au lieu de 45€.

- En cas de défaut ou d'insuffisance de paiement de la redevance de stationnement, le montant du FPS sera donc fixé à 45€ pour les deux zones de stationnement.

[Parking Souterrain Régional]

■ Place Oissey-Forfry

Renseignements : Accueil du parking - **Tél.** : 01 48 02 86 65

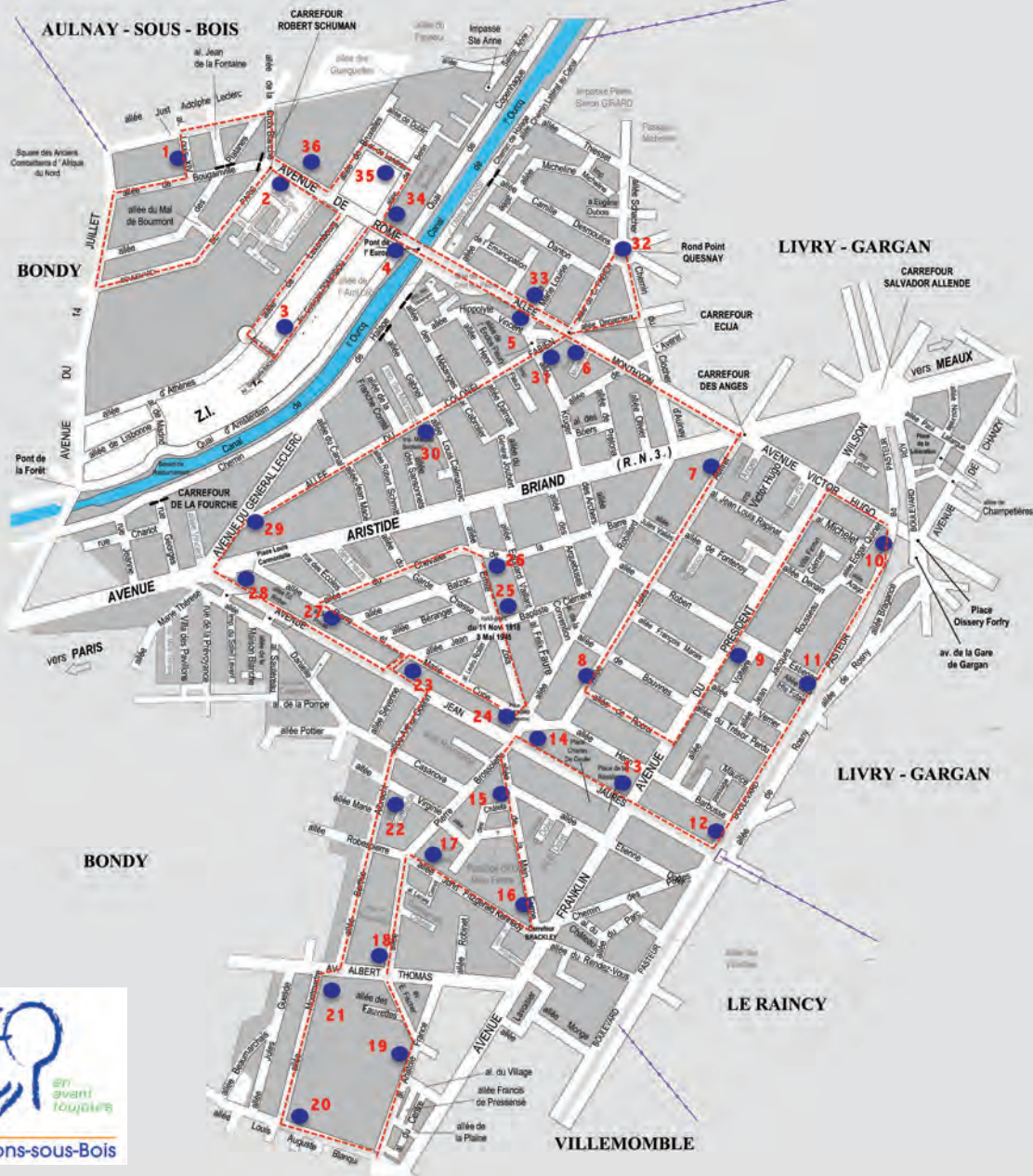
La ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

Tarif de référence 1h : 1,60€ - **Palier de 15 minutes** : 0,40€
Au delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40€.

■ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent individuel auto	51,40€	565,00€
Permanent individuel moto	31,30€	343,90€
Permanents entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,50€	368,50€
Usagers SNCF auto	31,30€	343,90€
Usagers SNCF moto	20,10€	221,10€
Badge (frais de création)	33,50€	
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)	33,50€	

PLAN DE LA NAVETTE MUNICIPALE





NAVETTE MUNICIPALE											
N°	ARRÊTS	DU MARDI AU VENDREDI MATIN (Dernière rotation à 10h45)						SAMEDI			
1	Ancien Cimetière	08h30	09h40	10h45	13h45	14h55	16h05	08h20	09h20	10h20	11h20
2	Robert Schuman	08h33	09h43	10h48	13h48	14h58	16h08	08h23	09h23	10h23	11h23
3	Georges Pompidou Centre Commercial	08h35	09h45	10h50	13h50	15h00	16h10	08h25	09h25	10h25	11h25
4	Jules Verne	08h37	09h47	10h52	13h52	15h02	16h12	08h27	09h27	10h27	11h27
5	Jean Monnet	08h38	09h48	10h53	13h53	15h03	16h13	08h28	09h28	10h28	11h28
6	Monthyon	08h39	09h49	10h54	13h54	15h04	16h14	08h29	09h29	10h29	11h29
7	Victor Hugo	08h41	09h51	10h56	13h56	15h06	16h16	08h31	09h31	10h31	11h31
8	Rocroi	08h43	09h53	10h58	13h58	15h08	16h18	08h33	09h33	10h33	11h33
9	Robert Estienne	08h45	09h55	11h00	14h00	15h10	16h20	08h35	09h35	10h35	11h35
10	Gare De Gargan/ Pavillons-sous-Bois	08h48	09h58	11h03	14h03	15h13	16h23	08h38	09h38	10h38	11h38
11	Haute Futaie	08h49	09h59	11h04	14h04	15h14	16h24	08h39	09h39	10h39	11h39
12	Halte Du Raincy	08h50	10h00	11h05	14h05	15h15	16h25	08h40	09h40	10h40	11h40
13	Mairie Des Pavillons-Sous-Bois	08h52	10h02	11h07	14h07	15h17	16h27	08h42	09h42	10h42	11h42
14	Pierre Brossolette - La Basoche	08h53	10h03	11h08	14h08	15h18	16h28	08h43	09h43	10h43	11h43
15	Les Chalets	08h54	10h04	11h09	14h09	15h19	16h29	08h44	09h44	10h44	11h44
16	Brackley	08h55	10h05	11h10	14h10	15h20	16h30	08h45	09h45	10h45	11h45
17	Kennedy	08h56	10h06	11h11	14h11	15h21	16h31	08h46	09h46	10h46	11h46
18	Albert Thomas / Brossolette	08h57	10h07	11h12	14h12	15h22	16h32	08h47	09h47	10h47	11h47
19	Stade Leo Lagrange	08h58	10h08	11h13	14h13	15h23	16h33	08h48	09h48	10h48	11h48
20	Église Saint Augustin	09h00	10h10	11h15	14h15	15h25	16h35	08h50	09h50	10h50	11h50
21	Montmartre	09h01	10h11	11h16	14h16	15h26	16h36	08h51	09h51	10h51	11h51
22	Virginie	09h02	10h12	11h17	14h17	15h27	16h37	08h52	09h52	10h52	11h52
23	Jean Baptiste Clément	09h03	10h13	11h18	14h18	15h28	16h38	08h53	09h53	10h53	11h53
24	Basoche / Pierre et Marie-Curie	09h04	10h14	11h19	14h19	15h29	16h39	08h54	09h54	10h54	11h54
25	Club Yvonne De Gaulle	09h05	10h15	11h20	14h20	15h30	16h40	08h55	09h55	10h55	11h55
26	A.r.p.a.d	09h06	10h16	11h21	14h21	15h31	16h41	08h56	09h56	10h56	11h56
27	Pierre et Marie-Curie / Balzac	09h07	10h17	11h22	14h22	15h32	16h42	08h57	09h57	10h57	11h57
28	Pavillons de Garde	09h09	10h19	11h24	14h24	15h34	16h44	08h59	09h59	10h59	11h59
29	Général Leclerc / Berceaux de L'ourcq	09h10	10h20	11h25	14h25	15h35	16h45	09h00	10h00	11h00	12h00
30	Louis Calmanovic	09h12	10h22	11h27	14h27	15h37	16h47	09h02	10h02	11h02	12h02
31	Colonel Fabien	09h13	10h23	11h28	14h28	15h38	16h48	09h03	10h03	11h03	12h03
32	Rond Point Quesnay	09h15	10h25	11h30	14h30	15h40	16h50	09h05	10h05	11h05	12h05
33	Marie-Louise	09h17	10h27	11h32	14h32	15h42	16h52	09h07	10h07	11h07	12h07
34	Claude Érignac / Mairie Annexe	09h18	10h28	11h33	14h33	15h43	16h53	09h08	10h08	11h08	12h08
35	Allée de Berlin / Salle de Sports	09h19	10h29	11h34	14h34	15h44	16h54	09h09	10h09	11h09	12h09
36	Nouveau Cimetière	09h20	10h30	11h35	14h35	15h45	16h55	09h10	10h10	11h10	12h10
Fin	Georges Pompidou Ctre Commercial			11h39			16h59				12h14

A noter : Terminus à l'arrêt Georges Pompidou pour les derniers circuits, du matin et du soir.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la circulation.



SERVICES TECHNIQUES

Hôtel de ville

Bureau n° 11

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

SERVICE VOIRIE

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal.

Demande de permission de voirie nécessaire pour toute occupation du domaine public : pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier etc.

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n° 11).

■ Délai d'instruction

15 jours ouvrés avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires, révocables et délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

PROPRÉTÉ

[Lutte anti-graffiti]

La ville a en charge le nettoyage des graffiti sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffiti doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffiti doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10 m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Formulaire de demande à remplir auprès du service Espaces Verts et Propreté. Disponible en ligne sur le site de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

[Dépôts sauvages et déjections canines]

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les détritiques qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Gestion Technique de Proximité (GTP) au 01 48 02 75 91/53 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien afin de les encourager à ramasser les déjections. Retrait des sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville.



URBANISME-HABITAT

**Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville,
allée Etienne Dolet (face n° 38)
Tél. : 01 48 02 75 39 ou 01 48 02 75 87
ou service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr**

**Accueil du public : de 9h à 12h30 (12h pendant les congés scolaires) et de 13h30 à 18h ;
Fermé au public le mardi et le jeudi, maintien de l'accueil téléphonique.**

Les procédures dématérialisées des dossiers d'urbanisme sont accessibles depuis la page d'accueil du site de la ville www.les-pavillons-sous-bois.fr

[Urbanisme réglementaire]

■ Droit des sols

- Instruction des certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux des locaux commerciaux, ERP.
- Gestion des infractions au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

■ Affaires foncières

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître...).
- Droit de préemption urbain et commercial. DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

[Urbanisme opérationnel]

- Etudes sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.
- Partenariat avec l'EPT Grand Paris Grand Est et la Métropole. (PLUI-PLHI-SCOTI-PMHH).

■ Habitat

Droit pour la lutte contre l'Habitat indigne (permis de louer et mise en location)

- Visites
- Instruction des dossiers
- Gestion des infractions (saisine du Préfet pour l'application des pénalités financières)

■ Habitat insalubre

- Procédure préalable de médiation.
- Visite
- Rapport
- Saisine de l'Agence Régionale de la Santé

■ Péril imminent et non imminent

- Saisine du juge pour la nomination d'un expert
- Visite, arrêté municipal et suivi de la levée de péril

■ Hygiène alimentaire dans les commerces de bouches

- Visite
- Rapport
- Arrêté de fermeture en cas de non-respect des normes

■ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

- Commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces (hors catégorie 5), locaux à sommeil

■ Recensement de la population (INSEE)

- Organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année sur la commune.

■ Permanences

- **ADIL, Agence Départementale d'Information sur le logement**, le 1^{er} vendredi du mois à l'hôtel de ville de 9h à 12h.



LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS GRAND EST

La ville des Pavillons-sous-Bois fait partie avec 13 autres communes du Territoire de Grand Paris Grand Est. Il gère entre autres, la collecte des déchets, les déchèteries, l'assainissement ou encore l'urbanisme et le développement économique.

[Présentation du Territoire]

Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Territoires faisant partie de la Métropole du Grand Paris. Cette intercommunalité regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

Nombre d'habitants : 401 000

[Gouvernance]

Le Territoire est administré par le Conseil de Territoire :

Il se compose de 80 conseillers territoriaux et est présidé par Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil.

- Les maires en sont les vice-présidents.
- Les membres du Conseil de territoire sont automatiquement membres du Conseil de la métropole.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée par Philippe Dallier, vice-président et quatre élus du Conseil municipal : Katia Coppi, Patrick Sarda, Sabrina Assayag et Serge Carbonnelle.

[Compétences]

Grand Paris Grand Est agit au quotidien et met en œuvre des services de proximité. Ces compétences ont été transférées des villes en partie en 2016 et 2018, et plus récemment, en 2019, avec les moyens les moyens financiers associés, sans nouvel impôt et dans l'objectif de faire des économies de dépenses publiques.

[Eau et assainissement]

Grand Paris Grand Est assure la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales et des eaux usées. Les équipes en charge de cette compétence entretiennent et réhabilitent les réseaux, les branchements, les ouvrages. Grand Paris Grand Est est également compétent en matière d'eau potable, compétence qu'il a choisi d'exercer en adhérant au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

[Prévention et gestion des déchets]

Avec sept déchèteries et le porte à porte quotidien, il assure la collecte et la gestion des déchets du territoire. Grand Paris Grand Est agit aussi pour la sensibilisation des habitants afin de développer notamment le tri et le recyclage.

[Développement économique]

Grand Paris Grand Est se mobilise pour promouvoir l'attractivité de son territoire et favoriser son dynamisme économique. Il accompagne également les entreprises par une offre de services ambitieuse.

[Emploi, formation et insertion]

Le Territoire propose sur le territoire de Clichy-sous-Bois et Montfermeil de nombreux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et en faveur de l'insertion, notamment en actionnant les leviers des clauses d'insertion, de l'apprentissage du français, de la familiarisation avec l'outil numérique.

[Renouvellement urbain]

Trois projets de rénovation urbaine sont en cours sur le territoire : à Neuilly-sur-Marne, Clichy-sous-Bois et Villemomble. Ils transformeront ces quartiers en profondeur pour le mieux-vivre des habitants.

[Politique de la ville et cohésion sociale]

Grand Paris Grand Est mobilise ses équipes pour développer l'emploi, l'entrepreneuriat, la cohésion sociale, la culture, et favoriser l'accès aux droits et aux services publics au sein des quartiers prioritaires et améliorer le cadre de vie des habitants.

[Mobilité]

Grand Paris Grand Est est acteur de la mise en circulation du Tramway T4 sur le territoire de Clichy-sous-Bois et Montfermeil et soutient les grands projets de transports urbains sur le territoire, l'arrivée du Grand Paris Express à partir de 2024, avec les lignes 15 et 16, le projet à l'étude de ligne 11 prolongée de Rosny-sous-Bois à Noisy/Champs.

[Aménagement et urbanisme]

Le Territoire s'engage pour l'amélioration de notre cadre de vie avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) depuis 2016, puis la compétence aménagement à partir de 2018. Un plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration.



ASSAINISSEMENT

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement

01 41 70 30 06 assainissement@grandparisgrandest.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi - 8h30 – 12h30 / 14h – 17h

Domaine d'intervention : intrusion d'eau, refoulements d'eaux des égouts, odeurs d'égout persistantes, réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, présence de rats, raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Demandes de renseignements concernant le contrôle de conformité

de votre réseau d'assainissement avant la vente de votre bien. Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse septique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

Formulaire en ligne sur www.grandparisgrandest.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est est désormais en charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est : www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Chaque année, Grand Paris Grand Est, distribue dans vos boîtes aux lettres le calendrier des collectes. La carte des secteurs est accessible sur le site internet de Grand Paris Grand Est ou sur celui de la ville des Pavillons-sous-Bois.

[Collectes en porte à porte]

Les bacs doivent être déposés sur le trottoir la veille de la collecte à partir de 19h et rentrés le jour même afin de libérer les passages. En cas de non-respect de cette réglementation, une verbalisation peut être effectuée (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous devez en faire la commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est, via le formulaire en ligne accessible sur

**www.grandparisgrandest.fr
ou par téléphone 0800 50 49 36.**

■ Emballages/Papiers (bac au couvercle jaune depuis 2019)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi** (voir carte)

Tous les emballages (carton, plastique, métal)

et tous les papiers peuvent être déposés dans ce bac au couvercle jaune. En vrac, il est inutile de laver mais il suffit de bien les vider. Bouteilles, flacons, pots, barquettes (en vrac et sans les imbriquer), blisters et films ou sacs en plastiques sont recyclables.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Déchets ménagers non recyclables.

Ramassages selon secteur (voir carte) : **lundi/ vendredi ou mardi/samedi**

■ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi ou le 2^{ème} lundi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n° 2009/85. Le dépôt d'objets encombrants est limité à 1 m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons.

A déposer à la déchèterie : pots de peinture, huile..., déchets d'équipements électriques ou électroniques DEEE, gravats, souches d'arbres...

Le service Propreté n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Encombrants : déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples : meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.



Sont exclus : produits de bâtiments publics, gravats, HiFi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc. Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèterie du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

+ d'informations sur
www.grandparisgrandest.fr
ou 0800 50 49 36.

■ Déchets végétaux

Ramassage de mi-mars à mi-décembre. Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

+ d'informations
sur www.grandparisgrandest.fr
ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux : coupes, tontes et élagage. Les petits branchages doivent être fagotés et disposés à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5 cm de diamètre.

Les branchages doivent être réunis en fagots d'1m50 de long et de 6 cm de diamètre maximum (Ficelés avec un lien naturel). Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

[Collectes en apports volontaires]

■ Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la ville, ils n'acceptent que les emballages en verre (bouteilles et pots).

■ Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents

points de la ville. Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

■ Récipients à toner

A la Mairie

- Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie.

[Déchèterie intercommunale aux Pavillons-sous-Bois]

La déchèterie des Pavillons-sous-Bois est actuellement fermée pour travaux. Elle ouvrira ses portes fin avril (sous réserve de respect du planning). Pendant cette période les Pavillonnais ont accès aux déchèteries du territoire.

Boulevard de Paris

(Fermée jusqu'à fin avril)

Jours et horaires d'ouverture :

- lundi de 14h à 17h
- mardi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi fermée
- samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18 h
- dimanche de 9h à 13h

En tant que Pavillonnais, vous avez accès au réseau du Territoire composé de 6 déchèteries, auxquelles s'est ajoutée récemment la déchèterie de Neuilly-sur-Marne.

■ Peuvent être déposés en déchèterie

- Les déchets dangereux : peintures, solvants, flacons de produits dangereux, batteries, huiles de vidange, piles, etc.
- Les huiles alimentaires

- Les cartons
- Les lampes basse consommation
- Les gravats
- Les plaques de fibrociment (uniquement à la déchèterie de Noisy-le-Grand et Neuilly sur Marne)
- La ferraille
- Les vitres et miroirs
- Tous les déchets verts
- Les encombrants
- Les bouteilles de gaz, les extincteurs
- L'électroménager, etc.

■ Comment obtenir une autorisation d'accès

Pièces justificatives à fournir

- une carte d'identité ou un passeport,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- la carte grise du véhicule.

Pour obtenir une autorisation, 2 solutions

- En ligne sur www.grandparisgrandest.fr
- Par courrier à : Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est Direction Prévention et Gestion des déchets (coordonnées en page 62).

Bon à savoir :

- Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
- Dépôt limité à 1 m³ /jour et 4 m³ /semaine.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme (<1,90 m de hauteur) sont autorisés. Utilitaires interdits (sauf demande de dérogation préalable auprès de la direction Prévention et Gestion des déchets du Territoire Grand Paris Grand Est).

+ d'informations sur
www.grandparisgrandest.fr
ou 0800 50 49 36.

DÉSORMAIS
CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT



**QUE MET-ON DANS LE BAC
À COUVERCLE JAUNE ?**

**BIEN
VIDER**
inutile
de laver

**DÉPOSER
EN VRAC**
pas dans
un sac

**NE PAS
IMBRIQUER**
les
emballages



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**



**EMBALLAGES
EN MÉTAL, BOÎTES
DE CONSERVES**



NOUVEAU



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUES**

Barquettes, pots, films alimentaires,
boîtes en plastique, sacs et
sachets en plastique

À NE PAS DÉPOSER
MÊME S'ILS SONT EN
PLASTIQUE, LES OBJETS NE
SONT PAS DES EMBALLAGES

Faites-en don à des associations
ou déposez-les avec les
ordures ménagères



**QUE MET-ON DANS
LE BAC À VERRE ?**



**POTS ET BOCAUX
EN VERRE SANS
COUVERCLE**



**BOUTEILLES EN VERRE
SANS BOUCHON**

LES EMBALLAGES
**EN VERRE
RECYCLABLES**

À NE PAS DÉPOSER



Déposer dans le bac à ordures
ménagères



Déposer en déchèterie
ou en magasin



Déposer dans le bac
à emballages



ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

ZI de la Poudrette
34, allée du Luxembourg
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Max Eggenscheviler

Tél. : 01 55 89 15 15

Fax : 01 55 89 15 19

Courriel : m.eggenscheviler@orange.fr

Activités : permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

ADVC93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Présidente : Maria Jeanney

73, allée Danton
93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : advc93@orange.fr

Site : favec.org

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16h à 17h - bureau du GEPC

Activités : Informations, aide aux veuves et veufs pour les démarches administratives liées au veuvage et pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel.

Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics.

Ecoute et réconfort après la douloureuse épreuve du veuvage.
Conseils de prévention au veuvage

Cotisation annuelle : 28 €

AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Président : Patrick Wulliac

4, allée des Fougères
93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@aipei.fr

patrick.wulliac@aipei.fr

Site Internet : www.aipei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

ACVH ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE VICTOR-HUGO

26, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS ET DECORES DU TRAVAIL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Président : Denis Bataille

BP 5
93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 00 62

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14h30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires.

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

Participation à deux cérémonies de remise des médailles d'honneur du travail par an à l'Hôtel de ville.

APF FRANCE HANDICAP-93

Contact : Bois Alexis
Délégation départementale

17, rue des Berges
93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site Internet : www.apf-francehandicap.org

Activités : APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

La délégation départementale 93 propose de l'accueil, du conseil, de



la défense des droits des personnes en situation de handicap, de la sensibilisation au handicap, des activités de loisirs, de l'organisation d'événements,...

Permanences : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Vendredi de 10h à 18h.

APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE

Président : Jonathan Pruvost
23, allée Etienne Dolet
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org
Facebook : [apjc-assoc](https://www.facebook.com/apjc-assoc)

Ouverture : lundi, mardi et samedi de 14h à 19h, mardi au vendredi de 14h à 20h (sauf lors des vacances scolaires fermeture à 19h), et le mercredi de 10h à 12h30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité. Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, expositions, dîners/ débats, repas de quartain, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP.

Activités enfants : anglais par le jeu, dessin-peinture, éveil corporel, hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, langue des signes, créa loisirs.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multi sports...), hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, boxe, Glee club, chant, langue de signes.

Activités adultes : danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, danse country, musique (studio de répétition), jeux de rôle, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, capoeira, couture, gym douce, anglais, boxe, bien-être, Glee club/chant, langues de signes.

ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Patrice Genser
Directrice : Amel Sahli
Maison des Services Public Claude Erignac

1, allée de Berlin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. de la Directrice : 06 51 08 99 14
Courriel de l'association : asp.president@wanadoo.fr
Courriel de la Directrice : amelasp93@gmail.com
Adresses des locaux : 57, avenue Aristide Briand
110 -112, avenue Aristide Briand
45-47, avenue Georgette Bach

Activités : Soutien scolaire après la classe. Aide aux devoirs par l'apport de méthodologie et outils pédagogiques. Activités périscolaires certains mercredis et pendant les vacances scolaires (Sorties ludiques et visites de lieux culturels).

Permanences : lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
Cotisation annuelle : 8 € de frais d'inscription pour les familles des enfants inscrits. Adhérents bénévoles : 3 €

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• Maison des Anciens Combattants

69, allée Pierre Brossolette
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 49 31 68

• FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
Président : Jean-Claude Petit
Maison des Anciens Combattants
Tél. : 01 48 48 85 66

• Le Souvenir Français

Comité des Pavillons-sous-Bois
Maison des Anciens Combattants
Président : Jackie Simonin
Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage
Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Participation aux commémorations et organisation chaque année,



d'un voyage avec les classes de CM2 de la ville sur des lieux de mémoire.

• UFAAC

Union Française des Associations d'Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero - Porte Drapeau

Maison des anciens combattants

Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

• FNDIRP

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

Président : Guy Morvan

12, avenue Jean Zay

93190 Livry-Gargan

Tél. : 06 03 28 81 14

Courriel : papyguitou@dbmail.com

ATOUT CHŒUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Club chorale

Présidente et Cheffe de chœur : Béatrice Gratton

Adresse postale : 13, allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 78 99 17 91

Activités : Chorale d'amateurs au sens étymologique du terme, chorale de gens qui aiment ! Qui aiment chanter, partager, découvrir, tisser des liens, au fil des répétitions les mardis après-midi, salle Jean Moulin des Pavillons-sous-bois.

Dans la détente et la bonne humeur, chacun vient travailler avec le collectif, son souffle, sa respiration, sa voix, son écoute, sa mémoire... et se réjouit de chanter, tous ensemble !

Que chante cette chorale ?

De tout ! Du classique à la chanson française, avec des arrangements polyphoniques adaptés.

Le but est de partager avec un public le fruit de ce travail dans une salle de concert, comme l'auditorium du Conservatoire Berlioz qui nous a accueillis déjà à deux reprises.

Atout Choeur se réjouit également de chanter à quelques fêtes et cérémonies de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Cotisation annuelle : 20 euros (avec partitions ou paroles des chants)

AYITI TIMOUN ANVIVIV

Présidente : Emmeline Do

Objet : parrainage des orphelins d'Haïti

Courriel : assoc.anviviv93@gmail.com

Site Internet : ayititimounanviviv.fr

Facebook : Association Ayiti Timoun Anviviv

Activités : Promouvoir la solidarité sous diverses formes, notamment en développant des activités de parrainage, d'animation à caractère culturel et social, ainsi que des rencontres festives et gastronomiques, en direction des enfants d'Haïti.

Nous vous invitons à prendre contact par courriel.

Vous pouvez également nous rejoindre via Facebook.

<https://www.facebook.com/Association-Ayiti-Timoun-Anviviv-143482032952861/>

ainsi que sur Helloassoc.com pour recueillir les dons.

Cotisation annuelle : 20 €

BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCEENS 93

Président : Pierre Aouizerate

Courriel : bad.bcpr93@gmail.com

Site : www.bcpr93.fr

Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3, allée de Berlin et gymnase Léo Lagrange. Le Raincy : gymnase omnisports.

Contacts : Tél. : 06 10 59 25 57

Activités : badminton loisirs et compétitions. De 7 à 77 ans.

Cotisation annuelle : 150 €

BIBLIOTHÈQUE SONORE

L'association des Donneurs De Voix permet aux personnes empêchées de lire d'avoir accès à la lecture : chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez à la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois. Vous les enregistrez sur une clé USB que vous remettez ou envoyez aux bénévoles qui les transfèrent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio lecteurs comme dans toute bibliothèque.

Contact : Jean-Marie Ettendorff

Tél. : 01 48 69 69 68

1, rue René Contensin BP37 – 93600 Aulnay-sous-Bois

Courriel : bsaulnayadv@gmail.com



CASA DE TRAS-OS-MONTES

Président : Manuel Mina-Fernando

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 07 81 08 40 20 / 06 62 01 16 38 / 06 58 07 80 75

Courriel : lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore. Repas dansant 1 fois par mois. 1 groupe de danse folklorique : 45 personnes. 1 groupe de tambour : 25 personnes. Festival Folklorique.

Cotisation annuelle : 20 € par couple.

CLUB EVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE

Président : Pascal Pizeine

Adresse siège : Club Evasion

BP 80 - 93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site Internet : club-evasion93.blogspot.fr

Activités : randonnées

CLUB YVONNE DE GAULLE

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

39, allée Jean-Baptiste Clément

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonnedegaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans.

La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Belote – Tarot – Yoga – Relaxation – Sophrologie – Tai-Chi – Chi Gong – Internet – Peinture Dessin – Esthétique – Billard – Initiation Danse – Tennis de table – Travaux Manuels – Vélo & VTT – Ciné Club – Anglais – Bowling – Loto – Billard – Sorties – Voyage – Soirées à thème – Pétanque – Atelier d'écriture – Bal – Contes & Légendes.

Permanences : du lundi au vendredi : hiver de 13h30 à 17h30 – été de 14h à 18h

Cotisation annuelle : 25 € / an Pavillonnais - 28 € / an non Pavillonnais

CCFD TERRE SOLIDAIRE – DÉLÉGATION DE SEINE-SAINT-DENIS

Maison Diocésaine Guy Derobaix

6, avenue Pasteur - 93140 Bondy

Courriel : ccfd93@ccfd-terresolidaire.org

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets.

CROIX-ROUGE FRANCAISE - ANTENNE LOCALE DE L'OURCQ

Référent local : Franck Stévenin

249, rue de Meaux - 93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois :

5, allée Henri Barbusse

Tél. : 01 48 50 27 63

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12 h

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes. Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

DLDP - DEFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Jacques Dewaele

134, avenue Jean-Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois



Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privé aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Martine Bramme

Tél. : 06 15 55 32 97

Courriel : martine.bramme@sfr.fr

But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé, et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure

Cours le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 au studio de danse de l'Espace des Arts, 2^{ème} étage.

Cotisation annuelle : 150 €

ESPACE DES ARTS

Présidente : Catherine Leconte

Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : <http://espace-des-arts.fr/> / Billetterie spectacle : <http://billetterie.espace-des-arts.fr/> / Billetterie cinéma : <https://billetteriecinema.espace-des-arts.fr/>

Facebook : @espacedesarts93 / Instagram : @espacedesarts93

SALLE PHILIPPE NOIRET / SPECTACLE - CINÉMA - EXPOSITION

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

Cotisation : 12 € carte adhérent

ESPOIR POUR LE CANCER

Présidente : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

121, avenue de la Résistance

93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paignon@orange.fr ou espoirpourlecancer@orange.fr

Site Internet : www.espoirpourlecancer.org

Activités : l'association a pour mission d'apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux du Raincy-Montfermeil et Jean Verdier. Cela se matérialise par l'acquisition d'appareils médicaux qui sont remis, personnellement, aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

Cotisation annuelle : 30 € pour une personne seule et 40 € pour un couple.

FEMMES FORTES

Présidente : Marhaba Hamachi Linda

Adresse postale : 26, allée Robillard 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 13 26 95 42

Courriel : contact@asso-femmesfortes.fr

Site Internet : femmes-fortes.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/assofemmesfrte/>

Activités : sensibilisation à la maladie ou au handicap, atelier littéraire, atelier d'écriture, atelier visualisation, atelier valoriser son image, récolte et don de protections hygiéniques.

Permanences : sur rendez-vous

Cotisation annuelle : montant libre

FRANCE-ADOT 93 -DONS D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS

Responsable du département de la Seine-Saint-Denis : Christine Ledroit

1, avenue du Général Dodds

75012 Paris

Tél. : 01 40 04 90 89

Courriel : adot-78-92-93-94@orange.fr



But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

HORIZON CANCER

Présidente : Josianne Garcia

36ter rue du Général de Gaulle
93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Cotisation : 10 €/ an pour toutes les activités proposées.

Site : www.horizon-cancer.org

Site Internet : horizon-cancer-org.asso-web.com

Facebook : HORIZON CANCER

Instagram : HORIZON_CANCER

Permanence : 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

HOTEL SOCIAL 93 – SAMU SOCIAL

ABRI Groupe

Le groupe ABRI est né en 2011 de la réunion de deux associations « loi 1901 » œuvrant sur le département de la Seine-Saint-Denis dans le secteur sanitaire et social.

Référent Communication : Didier Rengade (rengade.didier@abri-groupe.org)

33, boulevard Robert Schuman
93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 81 85 22

Abri regroupe 2 associations d'hébergements dont :

Hôtel Social 93 : l'association compte aujourd'hui 21 structures d'hébergement (Centre de stabilisation, CHRS, résidence sociale, etc.) ou services dédiés aux personnes vivant dans la rue et dans des squats (Samu social 93, Boutique solidarité). Ce service agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent en soirée, 7 jours sur 7, une aide sur le terrain « les Maraudes ». Le service opère exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

La Main Tendue : L'association, fondée en 1945, a pour vocation

essentielle d'apporter à des personnes en difficulté, une prise en charge et un accompagnement professionnel au travers de ses 11 structures d'hébergement.

Le groupe Abri participe annuellement au plan hiver et gère également des services dont deux sont implantés aux Pavillons-sous-Bois : La chaumière Diffus (gestion d'appartements) et le PAVL – Pôle d'Accompagnement Vers le Logement (suivis de dossiers).

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 43 81 85 22 (pas d'accueil physique).

LA HALLE DES CREATEURS

Présidente : Agnès Bodin

Adresse postale : 85, allée Pierre Brossolette

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 84 80 40 42

Courriel : agnes@creationsgate.com

Site Internet : https://creationsgate.com

Activités : Cette association est à but non lucratif regroupe des professionnels créateurs, artisans et artistes. Elle organise ainsi des marchés et des expo-ventes ouverts au public de manière régulière dans la Halle du marché des Coquetiers.

Permanences : L'association peut être contactée à tout moment par téléphone ou par mail.

Cotisation : La participation à un marché organisé par la Halle des créateurs s'élève à 10 euros. Elle permet de couvrir les frais d'organisation.

LE CERCLE DES LECTEURS

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés : livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages. Lectures d'ouvrages contemporains - littérature, histoire, philosophie.

Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Si vous aimez lire et exprimer vos choix, vos goûts, vos impressions,



rejoignez le Cercle. Vous serez les bienvenus.
Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

LES AMIS DE LA GENDARMERIE - COMITÉ 93-1

Président : André Liboz-Lalé

Adresse postale :

8, allée Hippolyte Vincent - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 77 60 21 12

Courriel : liboz.andre@gmail.com

Site Internet : <https://www.amis-gendarmerie.com/fr/>

Activités :

- Promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie nationale.
- Transmettre ces valeurs aux jeunes générations.
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population.
- Consolider les liens entre la Gendarmerie et la Nation.
- Entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie nationale.

Adhésion :

Cotisation annuelle simple : 25 €

Abonnement annuel à la revue trimestrielle : 10 €

LES MISTINGUETTES

Président : Mickaël Nicolò

Adresse postale : 10, allée Etienne Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 83 10 19 85

Courriel : mistinguettes.assoc@yahoo.fr

Facebook : mistinguettesdanse

Activités : cours de danse ouvert à tous, dès 4 ans, ayant, pour finalité de formation, un ou des galas de Cabaret ouverts à tous pendant l'année.

- Cabaret (Eveil, Enfants, Ados et Adultes) : mélange de toutes les danses, avec ou sans accessoires, pour proposer une multitude de prestations différentes (cabaret, charleston, hip hop, zumba, bollywood, french cancan, flamenco, etc...)
- Fit'Cabaret : Cabaret et remise en forme (gainage, abdos, étirements, danses toniques...)

- French Country et Danse Celtique : après l'apprentissage de pas country et celtiques, on s'amuse en dansant des chorégraphies de Country Cabaret

Chez Mistinguettes, vous devrez avoir une dose de naturel, un brin de folie, un soupçon de rigueur, pour travailler en vous amusant toute l'année, et vous produire sur scène pour animer votre ville !

Cotisation annuelle : adhésion : 20 €

1h de cours / semaine : 210 €

1h30 ou 2h de cours / semaine : 260 €

2 cours / semaine : 330 €

3 cours / semaine : 380 €

4 cours / semaine : 430 €

Tarifs spécial couple : 330 €

L'association propose aussi un système de carte de cours.

LES QUILLEURS D'ELITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Fabien Mignot

Siège : 45, allée de Bouvines - Les Pavillons-sous-Bois

Activité : Jeux de Mölkkky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur. A partir de 5 ans. Aucune condition physique n'est requise.

Lieux d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisation annuelle : 20 € (adulte), 15 € (enfants de 5 à 18 ans)

Contact : Fabien Mignot, Président : 06 30 28 44 63

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Elite Mölkkky Club des Pavillons-sous-Bois

LES RESTOS DU CŒUR

Antenne des Pavillons-sous-Bois

87, allée de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30 en campagne d'hiver. Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un « coin café » est à disposition, cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.



L'ILE DE LA TORTUE

Présidente : Anne Martineau

22, allée des Mésanges
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.lator tue@gmail.com

Site Internet : liledelatortue.fr

Page Facebook : facebook.fr/liledelatortue93/

Atelier d'écriture à l'APJC tous les mardis de 20h30 à 22h30.

Atelier de théâtre (projet participatif en lien avec l'atelier d'écriture) à l'APJC les lundis de 21h à 23h.

Adhésion : 15 € par an

Tarifs de l'atelier d'écriture : 80 € / an.

Cotisation à l'atelier de théâtre : 80 € / trimestre.

LIONSTEAM TAEKWONDO

Président : Jean-Michel Tavares

Activité : Taekwondo : art martial Coréen et sport de combat olympique

Cours de Taekwondo à partir de 6 ans

Art Martial Coréen & Sport de Combat Olympique

Combat / Technique / Self-Défense / Pieds-Poings/ traditionnel / compétition

Lieu d'entraînement : Espace des Arts

144, avenue Jean Jaurès – Les Pavillons-sous-Bois

Permanences : samedi de 14h à 18h

Cotisations :

- Enfants : 240 €
- Ados/ Adultes : 260 €
- Ceinture noire : 200 €
- Licence Comprise

Contacts

Tél. : 06 72 23 44 26

Adresse postale : 9, avenue Georges Pompidou – Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : lionsteamtaekwondo@gmail.com

Instagram : https://www.instagram.com/lionsteam_tkd

PAVILLONS EN ACTIONS

Présidente : Nathalie Gault

Adresse postale : 15, allée Jules Auffret – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Nathalie Gault, Présidente : 06 08 07 90 03

Valérie Riccio, Trésorière : 06 13 80 32 94

Florence Anquetil-Besnard, Secrétaire

Courriel : pavillonsenactions@gmail.com

Page Facebook : « Actions citoyennes aux Pavillons sous Bois »

Groupe Facebook associé : « Pavillons en Actions »

Activités : Protéger, promouvoir et valoriser l'écologie, l'urbanisme et l'architecture sur le territoire communal des Pavillons-sous-Bois. Ces actions se traduisent par des actions de terrain visant à la sensibilisation ou la mise en place de projets selon les trois thématiques.

Permanences : association sans local – accessibilité numérique et téléphonique aux horaires en journée habituels.

Cotisation annuelle : 15 €

Droit d'entrée unique à la première cotisation : 10 €

PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : défense de l'environnement - Aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement.

PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

Président : Thierry Derome

Adresse postale : 171, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com et/ou contact@photo-club-pavillonnais.fr

Site Internet : www.photo-club-pavillonnais.com

Activités :

Séances : Présentation d'auteurs et d'invités – Labo N & B argentique



– Retouche et développement numérique – Studio – Sorties photo
– Ateliers techniques – Concours régionaux et nationaux PPF, et internationaux – Analyse d'images - Expositions...

Consulter le programme mensuel des activités sur le site :
www.photo-club-pavillonnais.fr/programme/

Expositions : Semaine de la Photo, exposition thématique annuelle du PCP et des clubs photo voisins (UR17 de la PPF), Concours régional du Prix d'Auteur, Invités d'honneur en salle Mozart et galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts et Gala de l'Image (salle de cinéma Philippe Noiret).

Exposition Grand Format du PCP Galerie Jean-Baptiste Claudot
Participation au Pavillons Jazz Festival

Permanences : Tous les vendredis soir, à partir de 20h30

Cotisation annuelle : Plein tarif 108 € comprenant l'adhésion à la Fédération Pho-tographie de France

RETINA FRANCE- POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

N° azur : 0 810 30 20 50

But : information, accueil, aide, soutien et conseil aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

SECOURS CATHOLIQUE

89, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pierre-Michel Landry

Courriel : equipe.lespavillonssousbois.930@secours-catholique.org

Site Internet : <https://seinesaintdenis.secours-catholique.org/>

Facebook : [SecoursCatholiqueDeSeineSaintDenis](https://www.facebook.com/SecoursCatholiqueDeSeineSaintDenis)

Activités : Association de solidarité et de fraternité. Accueil, écoute accompagnement aux droits sociaux, convivialité. Aide ponctuelle mais pas de distribution alimentaire.

Permanences : accueil social le mercredi matin sur rendez-vous. Café sourire ouvert à tous le mercredi après-midi. Voir panneau d'affichage sur l'avenue.

SEP - STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 06 03 80 18 36

Accueil secrétariat : Sophie Duca : Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

SEP ATHLÉTISME

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contact : Romain Sermet Magdelain

Tél. : 06 42 91 45 01

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

Cotisation annuelle :

170 € par an selon la catégorie.

160 € par an pour la catégorie Baby.

SEP GYMNASTIQUE

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts : Jean-Pierre : 06 88 68 24 41 à partir de 20h

Sophie Duca : 01 48 47 86 60 (lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin)

Activités (à partir de 16 ans) : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.



Cotisation annuelle : 125 € pour l'année

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1er étage

SEP BASKET-BALL

Présidente : Mariam Gassama

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 51 03 71 13 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Activités proposées : BASKET BALL 5X5 - 3X3

Âge : à partir de 5 ans

Lieux d'entraînement : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

SEP CYCLISME - TEAM CYCLISTE STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : Jean-Paul Travaillé

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Courriel : jptravaill@hotmai.fr

Site : www.teamcyclistesep.fr

Activités : Cyclisme sur route et VTT

Cotisation annuelle : 75 € pour le VTT ; 180 € pour les adultes.

SEP FOOTBALL

Président : Mohamed Ndaw

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements : Tél. : 06 46 35 93 76

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle : Pour les féminines et les garçons : 200 €

SEP JUDO - KARATÉ

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'Etat

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél fixe (bureau) : 01 41 55 03 24

Portable club : 06 58 75 80 96

Courriel : contact.sepj@gmail.com

Site Internet : sep-judo.fr

Activités proposées : 2 cours par semaine de 45 min à 1h30 par séance

- Eveil-judo (dès 4 ans)
- Judo (enfants dès 6 ans, Ados cours spécifiques, Adultes et Seniors)
- Taïso (gymnastique de mise en forme : Ados, Adultes, Seniors)
- Kendo (Ados, Adultes, Seniors)
- Sport Chanbara (dès 5 ans)
- Jujitsu : sous réserve de disponibilité d'un enseignement diplômé
- Karaté DO (à partir de 8 ans, Ados, Adultes et Seniors)

SEP PETANQUE

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 12 40 33

Courriel : batista.david@hotmail.com

Cotisation annuelle : Seniors : 55 €, juniors : 15 €, gratuit pour mes moins de 16 ans

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

SEP TENNIS DE TABLE

Présidente : Valérie Lericq

53, avenue Aristide Briand

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contacts : Valérie Lericq

Tél. : 06 68 25 03 85

Francis Boulogne (secrétaire) :

Tél. : 06 26 95 46 89

Site : www.septennisdetable.clubeo.com



Courriel : ttsep@yahoo.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé - 53, avenue Aristide Briand

Cotisations annuelles :

Seniors : 155 € - Jeunes : 145 € - Féminines : 75 €

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33 € à 53 € suivant la catégorie.

Ping famille : 2 dimanches par mois. 1er dimanche de 10h à 13h et second di-manche de 10h à 16h. tarif 20 € par personne

SEP TENNIS

Association indépendante du SEP

Présidente : Mireille Briand

Club house Stade Léo Lagrange 20 avenue Anatole-France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennispavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 180 €

SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE

Président : Eric Guichard

Hôtel de ville - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : societe-historique-du-raincy@live.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Activités : Association fondée en 1910.

Etudes et recherches sur l'histoire locale ; collecte et conservation de documents ; publication de monographies et d'une revue annuelle, En Aulnoye jadis ; organisation d'expositions, de conférences, de sorties culturelles.

Permanences : le lundi matin de 10h à 12h à l'hôtel de ville du Raincy

Cotisation annuelle : 34 € (la cotisation donne droit à la revue annuelle En Aulnoye Jadis)

TROUBLES ET NOUS

Présidente : Anissa Mezzi

Vice-présidente : Samira Marous

Siège : Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : contact.ten@gmail.com

Missions : l'association a pour but de sensibiliser aux troubles de l'apprentissage dans le département de la Seine-Saint-Denis, d'orienter les familles vers les professionnels adaptés pour une meilleure prise en charge et garantir à chaque enfant l'épanouissement nécessaire à son parcours de vie.

UC. CHANZY

Union des commerçants de Chanzy

Président : Olivier Châtelin

Tél. : 06 88 87 26 85

Courriel : uc.chanzy@gmail.com

29, avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

YOGAMINAD'S

Présidente : Virginie Perbal

Tél. : 06 01 06 57 55

Siège : 12, allée Maurice – Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : virginie.perbal@gmail.com

Activités proposées : Hatha Yoga traditionnel

Lieux d'entraînement : Dojo Michel Declève, le jeudi de 18h30 à 20h ou de 20h à 21h30. (hors vacances scolaires)

Cotisations : Adhésion à l'association : 10 € - 280 € pour les adultes (1h30 par semaine) à l'année ou 100 € au trimestre.

CULTE

• Catholique

Eglise Notre Dame de Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57, allée du Chevalier de la Barre

Eglise Saint Augustin des Coquetiers

Tél. : 01 48 48 10 51

213, rue Louis Auguste Blanqui

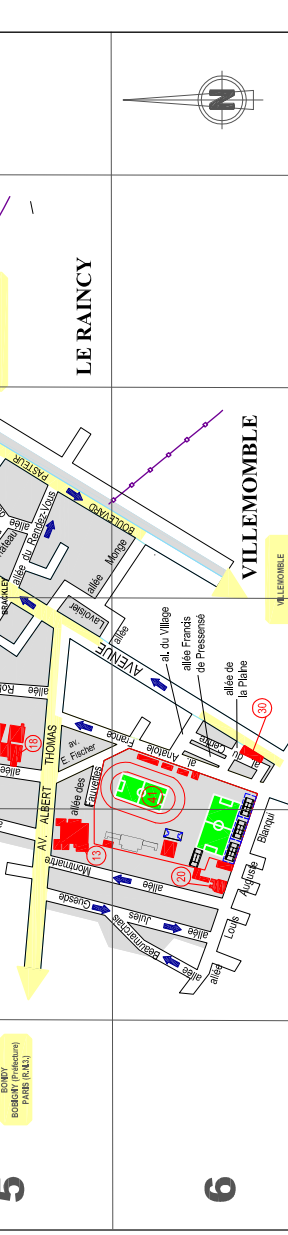


Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Plaine (allée de la)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prétoria (allée de)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Prévoyance (rue de la)	3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Quesnay (rond-point)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Raymonde (allée)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Rendez-vous (allée du)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Résistance (place de la)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Estienne (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmentelle (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro (place)	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcellin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Maraïs (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Trésor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguettes (allée)	D 4	Oissery-Forfry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Légende

Bâtiments et Lieux Publics



Stationnement

Sens de Circulation



Secteur rouge (Courte durée)



Limite de Commune



Secteur vert (Longue durée)



Espaces Verts



Secteur orange (Payant mercredi et Samedi)



Zone Industrielle de la Poudrette



Piste cyclable



Mairie des Pavillons-sous-Bois

- Contact : 01 48 02 75 75
- Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
- Site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Numéros Bâtiments et Lieux publics

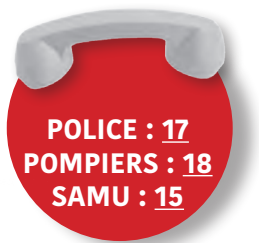
2 Assistante sociale	D3	25 Hôtel de Ville	D4	45 Parc de stationnement « Chanzy-Victor Hugo »	F3
3 Centre Technique Municipal	C3	CCAS - Service Logement		46 Déchèterie	B2
4 Bibliothèque Municipale	D4	Espace des Arts (1 place Charles de Gaulle)		47 Maison des Services Publics Claude-ERIGNAC	C1
5 Cimetière (Ancien)	A1	Association Pavillonnaise de la Jeunesse et de la Culture		Police Municipale	F3
6 Cimetière (Nouveau)	B1	28 L.E.P. Claude Nicolas-Letoux	A2	49 Crèche Multi Accueil	
7 Club Yvonne-de-Gaulle (3 ^e âge)	C3	27 Maison de l'Emploi	C4	Les Petits Voyageurs (Entrée) Place OISSERY-FORFRY	
8 Centre Municipal de Santé	C3	28 Maison des Anciens Combattants	C5	50 Collège Anatole France	B2
9 Ecole Julie-Victoire Daubié	B3	« Résidence-les-Clairières »	C3	51 Square Honoré-d'Estienne-d'Orves	B4
10 Conservatoire Hector-Berlioz	B4	30 Marché des Coquetiers	C6	52 École Robillard	D4
11 Crèche Départementale	C3	31 Pavillons de Garde (Classés)	B3	53 Foyer de Vie Virginie-A.J.P.E.J (9-11 allée Virginie)	C4
12 Crèche Municipale	B3	32 La Poste	C4	Accueil Personnes Handicapées	
13 Collège Eric-Tabarly	B5	33 R.A.T.P. (Centre Bus)	B1	54 Centre d'accueil de Jour des personnes atteinte de la Maladie d'ALZHEIMER (Entrée 4 allée de BRAGANCE)	F3
14 École Jean-Macé	B3	34 Marché de La Basoche	CD4	56 Jardin de Mai C3	
15 Dojo Michel Declève	C1	35 Salle et Square Jean-Moulin	C3	57 Salle de Sports Lino Ventura 3, allée de Berlin	C1
16 École Marguerite-Léopold	C3	36 Tennis de Table	B3	58 École JULES-VERNE 3 à 5 avenue Georges Pompidou livraison cuisine 91 avenue de ROME	C2
17 Écoles Monceau-Fontenay	E3	37 Multi-Accueil A Petits Pas	E3	59 Pépiche Le Chat qui Pêche	C1
18 Ecoles	C5	38 Soins à domicile	F3	60 EHPAD Victor HUGO	D4
Pierre-Brossolette		39 Square des Anciens	E3	61 Les Petits Mousaillons	B2
Eugène-Fischer	AT	Combatants d'Afrique-du-Nord	AT	62 Le Patio	E3
19 Église Notre-Dame-de-Lourdes	C3	40 Square du Souvenir-Français	C4	63 square Münstermaifeld.	D4
20 Église Saint-Augustin	B6	41 Stade Léo-Lagrange	BC6		
21 Gare de Gargan	F3	42 Z.I. de la Poudrette	B2-C1		
22 Gare des Pavillons-Sous-Bois	E5	43 Jardin des Fusillés	F3		
Restos du Coeur	B3	44 École de l'Alliance	E3		
23 Gymnase Jean-Macé	B3				



Appels d'urgence

APPELS D'URGENCE

- Police Secours 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



SOLIDARITÉ

- 115 : urgence sociale (SAMU social) ;
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;
- 116 : urgence sociale (enfants disparus).

SANTÉ

[Médecins Plateforme de régulation du 93]
SUR : 15

[Centre d'Accueil et de Crise Urgence psychiatrique]
01 55 89 91 51 (jusqu'à 21h)
13-15, rue Lucien-Chapelin
93140 Bondy

[Chirurgien dentiste]
01 43 01 00 26

[Centre anti-poisons Paris]
01 40 05 48 48
(renseignements par téléphone)

[Pharmacies de garde]
Après 19h contactez le commissariat :
Bondy : 01 48 50 30 00
Livry-Gargan : 01 41 70 18 30

HÔPITAUX

[Le Raincy/Montfermeil]
10, rue du Général-Leclerc
93370 Montfermeil
01 41 70 80 00

[Hôpital Jean-Verdier]
Avenue du 14 juillet
93 140 Bondy
01 48 02 66 66

[Hôpital Avicennes]
125 route de Stalingrad
93009 Bobigny
Tél. : 01 48 95 55 55

[Hôpital Privé de l'Est Parisien]
11 boulevard de la République
Aulnay-sous-Bois. Le service des Urgences est ouvert 24H/24 – 7J/7 et joignable au 01 48 19 33 34

[Hôpital Robert Ballanger]
Boulevard Robert Ballanger
93602 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 49 36 71 23

AMBULANCES

[Ambulance Bosphore]
18, allée Pierre et Marie Curie
Tél. : 06 72 47 82 08

SERVICE / SÉCURITÉ

Police Municipale
1, allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
01 48 02 75 37

Horaires des patrouilles :
Du lundi au vendredi de 9h à minuit, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 14h
Horaires de l'accueil du public :
Horaires de l'accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence technique de la Ville
01 48 48 20 94

Allô Service Public :
39 39

Fuite urgente Eau
09 69 369 918

ERDF
Groupe Exploitation Electricité
09 72 67 50 93

GRDF
Urgences gaz
0 800 47 33 33

PORTAIL FAMILLE : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES PARENTS !

INSCRIPTIONS EN LIGNE

écoles, activités scolaires et extra-scolaires, centres de loisirs, restauration scolaire...

PAIEMENT EN LIGNE

TRANSMISSION DE DOCUMENTS...

Le portail est accessible depuis la page d'accueil du site : www.les-pavillons-sous-bois.fr





L'immobilier est notre métier c'est aussi notre passion !



Présente sur les Pavillons-sous-Bois depuis plus de 23 ans, l'équipe Immo5 est à votre écoute...

pour toute question concernant votre projet immobilier, et **vous accompagne** à chaque étape de ce dernier.

Appelez-nous ou passez à l'agence pour échanger à ce sujet, **nous serons heureux de vous recevoir.**

Venez nous rendre visite ! *à votre service du lundi au samedi*



25, avenue Victor Hugo
93320 Les-Pavillons-sous-Bois
www.immo5pavillons.com



Proche de vous, à l'écoute de vos projets.